

BÉNIN PATRICE TALON

« J'ai pris le risque d'être impopulaire »

Une interview exclusive du chef de l'État



N° 3093 – OCTOBRE 2020

jeune afrique

CÔTE D'IVOIRE
Ouattara-Bédié, le dernier combat

ALGÉRIE
Corruption, mode d'emploi

AFFAIRE BEN BARKA
De Gaulle-Hassan II: la conversation secrète

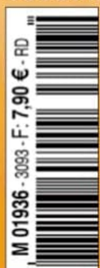
DJIBOUTI
TÊTE DE PONT DU CONTINENT
Spécial 16 pages



BLACK LIVES MATTER
Une colère noire

Pour les Africains du continent, l'assassinat de George Floyd a été le catalyseur d'une prise de conscience majeure: le combat existentiel contre le racisme n'est plus l'affaire de la seule diaspora, mais aussi (et avant tout) la leur. **Enquête sur une révolution en marche.**

AAlgérie 420 DA • Allemagne 9 € • Belgique 9 €
Canada 12,99 $CAN • Espagne 9 € • France 7,90 €
Grèce 9 € • DOM 9 € • Italie 9 € • Maroc 50 MAD
Pays-Bas 9,20 € • Portugal continental 9 € • RD Congo 10 USD
Suisse 15 CHF • Tunisie 8 TND • TOM 1000 XPF
Zone CFA 4800 F CFA • ISSN 1950-1285



VISIT…

LANZAROTE
Caliente.COM

SOMMAIRE



4 **Éditorial** par Marwane Ben Yahmed

PROJECTEURS

6 **L'homme du mois** Paul Rusesabagina, la part d'ombre
10 **Dix choses à savoir sur...** Guy Patrick Obiang Ndong, ministre gabonais de la Santé
12 **Le match** Alpha Condé *vs* Cellou Dalein Diallo
14 ***Esprits libres***
16 **Ce jour-là...** 17 octobre 1960, JA avant JA

L'ENQUÊTE

20 **Black Lives Matter** Une colère noire

INTERNATIONAL

32 **Suisse-Afrique** Pax helvetica

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

44 **Bénin** Interview de Patrice Talon, chef de l'État
52 **Côte d'Ivoire** À la fin, il n'en restera qu'un
58 **Mali** Un Goïta peut en cacher un autre
61 **Cameroun** Jean Nkuete, une vie dans l'ombre de Biya

MAGHREB & MOYEN-ORIENT

64 **Affaire Ben Barka** Hassan II-De Gaulle, conversation secrète
70 **Tunisie** Que veut Kaïs Saïed?
72 **Trois questions à...** Kerim Bouzouita, conseiller en stratégie et communication politiques
74 **Algérie** Système Bouteflika, mode d'emploi

OBJECTIF MAURITANIE

78 **Politique** Le printemps de Nouakchott

ÉCONOMIE

92 **Industrie** Les ambitions contrariées d'Aliko Dangote
96 **La galaxie de...** Baba Danpullo
97 **Infrastructure** Arise bientôt dans la cour des grands?
100 **Électronique** Le tunisien One Tech Holding touché, mais loin d'être coulé
102 **Édito** De l'optimisme éclairé des CEO africains
104 **Tribune** Mali: trois étapes clés pour une sortie de crise par le haut
106 **Énergies nouvelles** Le Sénégal en transition

FOCUS INFRASTRUCTURES GUINÉE

114 **Reconstruction de la RN1** À l'heure du désenclavement

FINANCE

125 **Classement** Les 200 premières banques africaines et les 100 premiers assureurs

CULTURE(S) & LIFESTYLE

178 **Spectacle** L'Afrique en majesté
184 **Histoire** Toussaint Louverture, l'homme et le mythe
187 **Médias** *La Revue*: Melania *vs* Kamala
188 **Arts** Poids de l'or, poids des âmes

GRAND FORMAT

191 **Djibouti** Tête de pont du continent

VOUS & NOUS

234 ***Post-scriptum***

PHOTO COUVERTURE : **ÉDITION INTERNATIONALE ET AFRIQUE CENTRALE:** JON BERKELEY POUR JA ; **ÉDITION CÔTE D'IVOIRE ET ÉDITION BÉNIN:** VINCENT FOURNIER POUR JA ; **ÉDITION MAGHREB & MOYEN-ORIENT:** INEKE BERRETTY/GAMMA RAPHO; JEAN CLAUDE MALLIN/JOD/AFP

jeuneafrique

Fondateur: **Béchir Ben Yahmed,** le 17 octobre 1960 à Tunis bby@jeuneafrique.com

Édité par Jeune Afrique Media Group
Siège social: 57 bis, rue d'Auteuil – 75016 Paris
Tél.: +33 (0)144301960
Fax: +33 (0)145200969
Courriel: redaction @jeuneafrique.com

Directeur général: Amir Ben Yahmed

Vice-présidents: Danielle Ben Yahmed, François Soudan

Directeur de la publication: Marwane Ben Yahmed mby@jeuneafrique.com

Directeur de la rédaction: François Soudan f.soudan@jeuneafrique.com

La rédaction et l'équipe de Jeune Afrique sont à retrouver sur www.jeuneafrique.com/qui-sommes-nous/

Diffusion et abonnements
Ventes: +33 (0)144301823

Abonnements: Service abonnements Jeune Afrique, 56, rue du Rocher 75008 Paris
Tél.: +33 (0)144701474
Courriel: abonnement-ja @jeuneafrique.com

Communication et publicité
DIFCOM (Agence internationale pour la diffusion de la communication)
S.A. au capital de 1,3 million d'euros
Régie publicitaire centrale de Jeune Afrique Media Group
57 bis, rue d'Auteuil
75016 Paris

Tél.: +33 (0)144301960
Fax: +33 (0)145200823
+33 (0)144301986
Courriel: regie@ jeuneafrique.com



Imprimeur: Siep – France
Commission paritaire: 1021c80822
Dépôt légal: à parution ISSN 1950-1285

Abonnez-vous à **jeuneafrique**



Découvrez toutes nos offres d'abonnement sur
jeuneafrique.com
ou contactez-nous au
+33 (0)1 44701474



Marwane Ben Yahmed
@marwaneBY

Faut-il désespérer de la Côte d'Ivoire?

« Dix ans de relance, de forte croissance, de stabilisation du pays et de réformes pour ça ? Pour, à nouveau, être étreint par la peur et voir toujours les mêmes s'entre-déchirer à l'orée d'une élection ? » Cet investisseur suisse, qui connaît bien la Côte d'Ivoire pour y travailler depuis des lustres, n'a pas tort. Sur les bords de la lagune Ébrié, l'histoire a une fâcheuse tendance à se répéter. Jusque dans le casting de cette tragédie, laquelle oppose depuis près de trente ans l'actuel chef de l'État, Alassane Ouattara, à ses deux prédécesseurs, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo, et à quelques seconds rôles qui aspirent au premier, comme Guillaume Soro, Pascal Affi N'Guessan, Mamadou Koulibaly, Albert Mabri Toikeusse, Marcel Amon-Tanoh, Kouadio Konan Bertin, et quelques autres. Vaste théâtre d'ombres, inextricable écheveau d'ego hantés par la haine, la rancune, à force d'alliances éphémères et souvent contre-nature, de trahisons et d'humiliations répétées.

Vingt-sept ans après la mort d'Houphouët, la Côte d'Ivoire semble donc revenue à la case départ. Aucun de ceux qui ont succédé au « Vieux » ne sera parvenu au pouvoir de manière indiscutable : scrutins contestés, exclusion des uns ou des autres, faibles taux de participation, violences postélectorales… La présidentielle du 31 octobre ne devrait pas échapper à la « règle ».

Le 20 septembre, les principales composantes de l'opposition ont exigé le retrait pur et simple de la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat, estimant toujours que la Constitution le lui interdit. Elles ont ensuite listé une série de conditions à leur participation au scrutin, comme la dissolution du Conseil constitutionnel et de la commission électorale, ainsi qu'une « réforme profonde du cadre législatif et institutionnel des élections ». Avant d'appeler la population « à se mobiliser pour des manifestations sur l'ensemble du territoire ». De son côté, Henri Konan Bédié (HKB), dont la candidature à la présidentielle a été validée, a lancé un appel à « la désobéissance civile » – une « action citoyenne […] légitimement fondée », selon lui. Outre la coalition dirigée par le président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), plusieurs partis ou groupements de partis se sont associés à cette démarche : Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), de Georges Armand Ouegnin, dont est membre la frange du Front populaire ivoirien (FPI) représentant Laurent Gbagbo ; l'Union pour la démocratie et pour la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), d'Albert Mabri Toikeusse ; Générations et peuples solidaires (GPS), de Guillaume Soro ; Lider, de Mamadou Koulibaly ; et l'Union républicaine pour la démocratie (URD), de Danièle Boni-Claverie. Quelques jours plus tôt, depuis son exil parisien, Guillaume Soro – ancien Premier ministre de Gbagbo puis de Ouattara –, dont la candidature a été rejetée par le Conseil constitutionnel, appelait lui aussi à tout mettre en œuvre pour saborder le scrutin du 31 octobre et faire barrage à la réélection de son ancien mentor. On voit mal, dans ces conditions, comment une issue favorable pourrait être trouvée au bras de fer qui s'engage… D'autant que n'émerge aucune autorité morale, à l'instar de feu Seydou Elimane Diarra, par exemple, susceptible d'apaiser les tensions entre les protagonistes.

Impasse

« La vérité est très simple, analyse un cacique du RHDP. Les adversaires du président ne sont tout simplement pas prêts pour l'élection. Ils croient depuis le début au scénario que leur a vendu Guillaume Soro, celui de la déstabilisation et d'une transition qu'aurait pu conduire Bédié. Ils n'ont pas préparé la compétition électorale, ne se sont

ADO S'EST RÉSOLU À SE PRÉSENTER, CAR LE DÉCÈS DE SON DAUPHIN, AMADOU GON COULIBALY, NE LAISSAIT AUCUNE AUTRE OPTION.





De g. à dr. : Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo, Guillaume Soro et Henri Konan Bédié, le 30 juin 2010, à Abidjan.

KAMBOU SIA/AFP

même pas préoccupés de la phase d'enrôlement. Sur le million de nouveaux électeurs, 90 % proviennent de zones acquises au RHDP. Toutes nos analyses sur les élections organisées ces dernières années, municipales, régionales, législatives ou présidentielles, appliquées aux 21000 bureaux de vote existants et affinées avec les projections liées à l'enrôlement aboutissent à la même conclusion : une victoire du chef de l'État au premier tour. Voilà pourquoi ils ne veulent pas d'élection et mettront tout en œuvre pour la décrédibiliser, avant comme après. » Notamment en tirant à boulets rouges sur le troisième mandat d'ADO, pourtant validé par le Conseil constitutionnel, ou en contestant, par avance, la transparence du scrutin et les institutions chargées de l'encadrer. Là encore, l'impasse semble totale : Ouattara n'entend pas céder à des injonctions qu'il juge infondées et dilatoires, à plus forte raison quand elles émanent de personnalités pour lesquelles il a si peu de considération. Quitte à devoir se présenter seul. Quant à l'opposition, difficile d'imaginer qu'elle puisse désormais faire machine arrière. Reste à savoir si elle continuera à faire front commun, ou si certains seront tentés par un cavalier seul en maintenant tout de même leur candidature. La plupart se sont détestés dans un passé plus ou moins proche…

Alassane Ouattara s'est résolu à concourir, alors qu'il avait bel et bien préparé son retrait et organisé sa succession, car le décès du dauphin désigné, Amadou Gon Coulibaly, à quatre semaines du dépôt de candidature et à une semaine de l'opération des parrainages indispensables, ne laissait aucune autre option exempte de risques de tensions majeures, y compris dans son propre camp. Ce que nous a expliqué l'un de ses (très) proches : « Comment trouver un candidat qui fasse l'unanimité en si peu de temps ? Si Bédié n'avait pas été candidat, le président aurait sans doute pu faire un autre choix. Mais il était inimaginable que nous puissions prendre le risque de voir HKB, 86 ans, et la vengeance pour seul programme, détruire tout ce que nous avons construit pendant dix ans. Nous savons faire notre autocritique, et Dieu sait que nous avons commis des erreurs, mais entre eux [le PDCI] et nous, il n'y a pas photo. Il suffit de se pencher objectivement sur notre bilan… »

« Viles ambitions »

Et notre interlocuteur de poursuivre : « Gérer un État, on sait faire. Mais il y a tellement de feux à éteindre, de nœuds à dénouer sur le plan politique. Amadou, qui les connaissait tous, aurait pu réussir sur ce plan. Mais pas un Patrick Achi ou un Hamed Bakayoko, guère préparés à cela, dans un RHDP trop jeune, où la mayonnaise est seulement en train de prendre. Il n'y avait donc guère d'autre choix raisonnable que la candidature du président, quel qu'en soit le coût en matière d'image… »

La Côte d'Ivoire de 2020 reste donc l'otage d'une classe politique qui ne parvient pas à se régénérer et des comptes que cette dernière s'échine à vouloir solder. Comment éviter le pire ? « La seule solution, croit savoir l'ancien Premier ministre de Gbagbo et candidat du FPI Pascal Affi N'Guessan, c'est d'écarter définitivement les trois ténors, quitte à décaler le scrutin pour leur laisser le temps de s'organiser. Nous payons depuis près de trente ans cette guerre qu'ils mènent pour la succession d'Houphouët. Il faut tourner cette page une fois pour toutes, construire enfin notre vie politique sur des idées, en se tenant à équidistance de l'ethnie, de la région ou de la religion. Nous sommes tous condamnés à vivre ensemble, à trouver le moyen de gérer ce pays de concert. Avec eux en course, c'est hélas impossible. » Peut-être, mais ce scénario, lequel aurait pu voir le jour si la limite d'âge jadis fixée à 75 ans n'avait pas sauté en 2016, ne semble guère plus probable qu'une salvatrice intervention divine en faveur d'une large réconciliation politique. Reste donc à miser sur la sagesse des Ivoiriens, qui n'ont à l'évidence guère envie de renouer avec les démons du passé et d'être, à nouveau, manipulés au nom des viles ambitions de leurs « grands quelqu'un ». Bref, puisse la politique politicienne continuer de se jouer dans les villas cossues de Cocody, entre chien et loup, et ne plus jamais déborder dans la rue… JA

10 choses à savoir sur...

GUY PATRICK OBIANG NDONG

En première ligne dans la lutte contre le coronavirus, le nouveau ministre gabonais de la Santé, 46 ans, est l'une des étoiles montantes de la classe politique nationale.

1 FAMILLE
Dans le nord du Gabon, dont il est originaire, la politique est une affaire de famille. Sans cesse élu et réélu depuis deux décennies, son père, Albert Ndong Obiang, est député du canton de Bissok, dans le Woleu-Ntem – c'est un cadre du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir). Son parrain n'est autre que l'ancien secrétaire général de la présidence, François Engongah Owono.

2 ASCENSION
Avant d'être promu ministre de la Santé, le 17 juillet, Guy Patrick Obiang Ndong occupait les fonctions de secrétaire général au sein du même ministère. Dans le passé, il a aussi été le directeur général adjoint de la lutte contre le sida.

3 PRIORITÉS
Au début de septembre, il a rencontré la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, afin de lui présenter un plan d'actions prioritaires pour les trois prochaines années. Il est notamment question d'élaborer un code de santé publique, de renforcer la gouvernance hospitalière et de faciliter l'accès aux médicaments dans les hôpitaux et centres de santé.

4 PRATICIEN
Formé à la faculté de médecine de l'université Omar-Bongo de Libreville, il a vite raccroché sa blouse de praticien hospitalier pour se rapprocher des milieux politiques, à l'instar de son ami, Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, docteur en médecine devenu le directeur général du budget et des finances publiques.

5 MONSIEUR COVID...
Diplômé des facultés gabonaises, il l'est aussi de l'université de Nancy (France), où il s'est spécialisé dans la promotion de la santé dans les pays en voie de développement. Cela a sans doute pesé dans sa nomination, en mars, au poste de porte-parole du Comité de pilotage de la lutte contre le coronavirus (Copil). Animant, au plus fort de la pandémie, des conférences de presse quotidiennes, il a fait la preuve de ses qualités d'orateur et s'est imposé comme l'une des figures de la lutte contre le Covid-19.


SAAD POUR JA

6 ... ET MONSIEUR PROPRE
Il a jeté un pavé dans la mare en annonçant, le 12 août, que les directeurs d'hôpitaux n'auraient plus à verser au ministre de la Santé 20 millions de F CFA (30500 euros) par mois – une somme jusque-là décaissée au titre d'« appui financier à la tutelle ». Ce montant, a-t-il ajouté, sera réaffecté à une dépense d'intérêt général.

7 AMBITIONS
Son omniprésence dans les médias ces dernières semaines ne lui a pas valu que des amis. Certains, à Libreville, reprochent à cet ambitieux Fang du Nord de lorgner la primature et d'avoir fait le ménage dans son ministère uniquement pour des questions d'image.

8 CLUSTERS
Il se déplace systématiquement dans les localités où les services de santé signalent l'apparition de foyers épidémiques. Il est en poste depuis moins de trois mois, mais s'est déjà rendu dans l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué et la Ngounié.

9 CROIX-ROUGE
Élu en 2013 président de la Croix-Rouge gabonaise, il dirige depuis 2017 la Coordination des sociétés nationales des Croix-Rouge d'Afrique centrale (Cosnac).

10 INTRODUIT
C'est à ce titre qu'il a accompagné la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, dans certaines de ses tournées dans le « Gabon profond » avant la présidentielle d'août 2016. Le jeune ministre est devenu, ces dernières années, un membre influent de son entourage.

GEORGES DOUGUELI

52
Côte d'Ivoire
À la fin, il n'en restera qu'un

BÉNIN

Patrice Talon

« J'ai pris le risque d'être impopulaire »

Peu lui importent les critiques sur son style ou sa méthode. À six mois de la fin de son mandat, le chef de l'État est toujours convaincu qu'il lui faut réformer – l'économie, la politique et même la démocratie béninoise… Interview exclusive.



58
Mali
Un Goïta peut en cacher un autre

61
Cameroun
Jean Nkuete, une vie dans l'ombre de Biya


VINCENT FOURNIER POUR JA

À son domicile, à Cotonou, le 9 septembre.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS SOUDAN, ENVOYÉ SPÉCIAL À COTONOU

De l'aube au crépuscule, le boulevard de la Marina, artère fémorale de Cotonou, est un vaste chantier que bordent ambassades, hôtels, résidences huppées et palais présidentiel. Dans une petite rue parallèle à ce qui sera bientôt une avenue à quatre voies séparées par un terre-plein végétalisé, le véhicule s'arrête devant une vaste villa qu'aucun barrage ni policier en faction ne distingue des autres. Ici loge Patrice Talon, qui a fait de la discrétion sécuritaire une vertu : lorsqu'il se déplace, son cortège se compose de trois véhicules dont le sien et s'arrête volontiers aux feux rouges. Quant à ses gardes du corps, ceux d'entre eux qui ont voulu se la jouer *Men in Black* en chaussant des lunettes de tontons macoutes ont été sèchement priés de les ôter par le « patron ». L'ostentatoire n'est pas le genre de la maison.

Au pouvoir depuis avril 2016, cet ancien businessman de 62 ans à l'allure racée, *alcohol free* et fin gourmet, gère le Bénin comme il dirigeait ses entreprises : en chef d'équipe exigeant, axé sur les résultats, quasi insomniaque, mais aussi, clivant, parfois autoritaire et, comme il l'avoue lui-même, « incisif ». Contestée, on l'imagine, par une opposition pugnace, son analyse est simple : il a hérité d'une démocratie apparemment exemplaire mais en réalité pervertie, au point de devenir antinomique du développement économique et social. Le « Quartier latin de l'Afrique » était devenu une cour des Miracles où, dit-il, régnait cette forme ultime de la démocratie qu'est l'anarchie. Alors, Patrice Talon a réformé. Au forceps, assumant son impopularité initiale en faisant le pari qu'un Béninois nouveau finira par naître et lui en saura gré. Une gageure, sauf que les résultats, déclinés dans les classements internationaux

(« Doing Business », agences de notation, Transparency, Pnud...), sont au rendez-vous.

Pour ce fils de cheminot, né à Abomey et dont un lointain aïeul était un commerçant français de Bordeaux, l'heure de la reddition des comptes sonnera dans six mois, en mars 2021. Sauf imprévisible surprise du chef, Patrice Talon devrait en effet être candidat pour un second et dernier mandat, face à des concurrents divisés et affaiblis. On verra alors si celui qui, dans sa jeunesse, rêvait de piloter les DC 10 d'Air Afrique aura réussi à convaincre ses compatriotes de poursuivre le voyage avec lui.

Jeune Afrique : Dès le début de la pandémie de Covid-19, vous avez choisi de ne pas procéder à un confinement général des 11 millions de Béninois. Sept mois plus tard, alors que votre pays a enregistré 2 250 cas et une quarantaine de décès, considérez-vous que cette décision était la bonne ?

Patrice Talon : Difficile de répondre de façon catégorique tant qu'on n'aura pas entrevu le bout du tunnel. Ce choix a été fait de bonne foi en fonction de critères objectifs, à défaut de certitudes absolues. Santé, survie économique, habitudes culturelles, moyens à notre disposition : tout cela a été pris en compte du mieux possible, et je crois que la suite ne nous a pas donné tort – tout au moins pour l'instant.

Beaucoup de débats, notamment économiques, ont éclos à propos de l'impact de cette pandémie. Vous vous êtes ainsi positionné contre un moratoire de la dette pour les pays africains, contrairement à certains de vos pairs, tel le Sénégalais Macky Sall. Pourquoi ?

Soyons clairs : il ne s'est jamais agi de prendre position contre le président Macky Sall, mais de préconiser une solution possible à un problème commun. Ne pas honorer nos engagements vis-à-vis de la dette en est une. Continuer de les honorer afin de préserver notre crédibilité et notre signature en est une autre, et c'est celle que je souhaite. Cela passe, c'est vrai, par le recours à un endettement supplémentaire, mais c'est l'option qu'ont choisie les pays européens, et c'est dans cette dynamique que les Africains doivent s'inscrire s'ils veulent être pris au sérieux. Le monde se finance par le marché et par la dette, ce ne sont pas les moratoires, les dons et la générosité qui permettent le développement. Les pays riches seraient bien inspirés de nous aider à trouver des ressources nouvelles plutôt que de nous encourager à opter pour des solutions de facilité ponctuelles et non durables. Telle est mon opinion, et je constate que les grandes agences de notation ne nous donnent pas tort. Si le Bénin est l'un des rares pays dont les notes de crédit souverain à long terme et à court terme demeurent bonnes, c'est justement parce que nous avons su rassurer les investisseurs.

L'évolution de la démocratie béninoise est de plus en plus sujette à caution si l'on en croit vos adversaires politiques, mais aussi différents rapports d'ONG. Ces derniers pointent notamment le caractère monocolore de l'Assemblée nationale depuis les législatives d'avril 2019, les deux seuls partis qui y sont représentés appartenant à la majorité présidentielle. N'est-ce pas une régression ?

Cette situation est atypique, j'en conviens. Pour la comprendre et émettre un jugement pertinent, il convient de revenir cinq ans en arrière, en 2015. Le Bénin était certes célébré comme l'un des champions de la démocratie en Afrique, mais à quel coût ? Il y avait ici plus de deux cents partis politiques, dont une cinquantaine représentés – seuls ou en alliance – au Parlement, lequel était devenu un assemblage hétéroclite d'intérêts divergents qui ne s'entendaient qu'au prix de la compromission et de la corruption. Une démocratie ne peut être viable avec un tel nombre de partis partageant le pouvoir et dont la plupart étaient des clubs d'intérêt matériel dénués de tout programme politique. Pour que notre démocratie génère de la bonne gouvernance et du développement, il était donc nécessaire que des conditions contraignantes relatives à la qualité des élus soient posées. D'où l'introduction de règles nouvelles visant à favoriser l'émergence de regroupements politiques forts, représentés à l'Assemblée sur la base d'un pourcentage décent de l'électorat. Les deux partis dont vous parlez et qui ont formé une coalition gouvernementale à l'allemande sont le fruit de la fusion de plusieurs dizaines de formations représentant la grande majorité de celles qui existaient avant la réforme. Quant aux conseils municipaux, leur répartition s'est faite entre trois partis, dont l'un est dans l'opposition. Alors bien sûr, on peut dire que nous avons renoncé à certains de nos acquis. Mais quand ces derniers sont nuisibles, il faut faire un choix. Se remettre au travail signifie parfois faire le sacrifice de jours de congé.



IL Y A ENCORE CINQ ANS, LE BÉNIN ÉTAIT UNE DÉMOCRATIE PAGAILLEUSE ET DÉMUNIE À QUI L'ON JETAIT DES MIETTES DE PAIN POUR SE DONNER BONNE CONSCIENCE.

L'élection présidentielle, c'est dans six mois. Or l'obligation pour tout candidat d'obtenir le parrainage de seize élus pose problème, dans la mesure où l'opposition n'en dispose d'aucun ou presque. S'oriente-t-on vers un scrutin à candidat unique ?

Je ne le pense pas. Il y aura compétition. Les maires et les députés joueront leur rôle pour parrainer les candidats de leur choix, lesquels ne relèveront pas tous de la majorité. Ils ne seront peut-être pas trente-cinq ou quarante comme autrefois, mais il y en aura plusieurs, et entre eux la bataille sera rude. Rassurez-vous, la


ISSOUF SANOGO/AFP

Avec l'ancien président Thomas Boni Yayi (à g.), à Abidjan, le 18 avril 2016.

démocratie béninoise est toujours bien vivace.

Vous n'êtes donc pas disposé à donner satisfaction aux partis d'opposition, aux ONG et à la société civile, qui réclament l'abolition de la règle des parrainages?

Cette règle n'est pas une spécificité béninoise, et préjuger de ses conséquences ne sert à rien. C'est une mesure d'assainissement de notre vie politique, et nous veillerons à ce qu'elle ne débouche pas sur une élection sans compétition.

Cette situation atypique, comme vous dites, avec des législatives tenues sans l'opposition et auxquelles seul un quart de l'électorat a participé, l'avez-vous voulue, recherchée?

Non, ce n'était pas mon souhait mais la conséquence d'une volonté de ma part d'aller vite dans les réformes, ce que j'assume parfaitement. C'était indispensable, car il fallait bien mettre un terme à une forme de perversion de la démocratie, totalement antinomique avec le développement économique et communautaire. La démocratie doit être au service du développement et non pas un frein. Ce qui tue nos pays, c'est la mauvaise gouvernance politique. Il fallait la purger. Mais toute réforme s'accompagne dans un premier temps de crispations, d'incompréhensions et de mécontentements chez ceux dont les intérêts sont remis en question. C'est inévitable.

Est-ce dans ce cadre que vous avez restreint le droit de grève?

Je ne l'ai pas restreint, je l'ai encadré. Ce qui, j'en conviens, peut être interprété comme un recul, même si c'était, là encore, nécessaire. Aucun pays ne peut se développer avec des écoles, des hôpitaux et une fonction publique en grève une semaine sur deux tout au long de l'année. Certes, vu de l'étranger, le Bénin était une démocratie pagailleuse, sympathique et démunie à qui on jetait des miettes de pain pour se donner bonne conscience. Certains ont trouvé leur compte dans cette anarchie nourrie de mendicité. Moi non, et c'est toute la différence.

Il y a cinq ans, le Bénin était plutôt mal placé en Afrique de l'Ouest quant à l'indice de développement humain. Et en tête du classement, selon celui de la liberté de la presse. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Comment l'expliquez-vous?

Nous sommes dans un pays où, désormais, chacun doit répondre de ses actes, de ses écrits et de ses paroles. Pourquoi un policier qui rançonne sur la voie publique ou un médecin qui commet une erreur grave devraient-ils rendre des comptes si un journaliste coupable de diffamation est exonéré de toute poursuite? Nous ne faisons pas la chasse aux médias, mais il n'y a plus, au Bénin, de corporation intouchable.

Personne ne dit qu'un journaliste est au-dessus des lois ni à l'abri d'éventuelles condamnations. Le problème, c'est la prison. Doit-on incarcérer pour un délit de presse?

En réalité, le code de l'information et de la communication a déjà dépénalisé les délits de presse au Bénin. Les condamnations de journalistes que vous évoquez l'ont été sur la base du code du numérique, qui prévoit que celui qui nuit à autrui par un moyen électronique en soit jugé responsable. Où est le problème? Pour le reste, rassurez-vous: on peut critiquer Patrice Talon dans les médias béninois. C'est d'ailleurs un exercice quotidien, et, à titre personnel, je n'ai jamais poursuivi un acteur des médias.

On vous reproche d'avoir instauré la Criet [Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme] dans le but de museler vos adversaires politiques – Sébastien Ajavon, Komi Koutché, Léhady Soglo et d'autres. De l'instrumentaliser, en quelque sorte, à des fins personnelles. Que répondez-vous?

Ce n'est ni mon constat ni mon sentiment, encore moins la réalité. Le fait que les concernés donnent cette image déformée de la Criet est normal. L'important est que les Béninois observent que la justice, qui n'avait pas échappé à l'environnement délétère et aux miasmes de la corruption, fonctionne désormais de mieux en mieux. Un simple exemple: quand je suis arrivé aux affaires en 2016, l'Inspection des services judiciaires était une coquille vide. Aucun juge ne lui avait été affectée, et les magistrats n'étaient jamais inspectés. Je l'ai remise sur pied, et nous avons accordé moyens et effectifs à tous les tribunaux du pays. Puis nous avons estimé pertinent de créer une juridiction spécifiquement dévolue aux crimes économiques, au trafic de drogue et au terrorisme sur le modèle des pôles judiciaires spécialisés français et européens: la Criet.

Vous avez cité le cas de Sébastien Ajavon, lequel illustre parfaitement le fait que nul n'est à l'abri de la reddition des comptes. Lorsqu'il a été confondu pour les faits qui l'ont amené devant la Cour, Ajavon était un partenaire et un partisan, il avait trois ministres au gouvernement, et nos relations étaient bonnes. J'aurais pu tenter d'intervenir en sa faveur, mais faire pression sur la Justice n'aurait pas été cohérent avec mon projet de gouvernance exemplaire. Idem pour Komi Koutché: le fait qu'il réponde de la gestion du Fonds national de la microfinance, au sein duquel des malversations ont été commises, ne relève en rien du règlement de comptes, mais de la reddition de comptes. Du reste, sur plus de cinq cents condamnations prononcées par la Criet à ce jour, à peine dix concernent des acteurs politiques.

Si Sébastien Ajavon a obtenu le statut de réfugié politique en France, n'est-ce pas parce que sa condamnation par la Criet est sujette à caution?

L'Ofpra [Office français de protection des réfugiés et apatrides] n'est pas, que



SUR PLUS DE CINQ CENTS CONDAMNATIONS PRONONCÉES PAR LA CRIET, À PEINE DIX CONCERNENT DES ACTEURS POLITIQUES.

je sache, une juridiction habilitée à diligenter des enquêtes judiciaires sur les lieux où le délit a été commis. C'est un établissement public administratif français qui délivre le statut dont vous parlez sur la base d'une simple instruction. Quand on a été condamné chez soi pour des crimes économiques et qu'on a par ailleurs une casquette d'homme politique, cette dernière est souvent hélas l'arbre qui cache la forêt. Il suffit ensuite d'avoir les moyens de s'offrir de bons avocats, et le tour est joué.

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples [CADH] – dont le Bénin a quitté le protocole – vous a également donné tort sur le cas Ajavon...

Contrairement à ce qui a pu être dit, ce n'est pas parce que cette cour a pris fait et cause pour Sébastien Ajavon que nous avons décidé de ne plus reconnaître sa compétence. Cela ne m'a pas posé de souci particulier, et nous n'avons pas réagi sur ce point. Ce qui a motivé notre décision est la partialité dont la Cour a fait preuve dans un conflit, jugé au Bénin, entre une banque française, la Société générale, et un groupe de promoteurs privés insolvables et incapables de rembourser un crédit de 15 milliards de F CFA [près de 23 millions d'euros]. Le fait que la CADH ait interdit, en février dernier, à la banque de réaliser sa garantie – en l'occurrence, un immeuble – afin de se rembourser a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Depuis quand une cour des droits de l'homme interfère-t-elle dans un conflit commercial? Quelle est sa compétence en la matière? Qui, dans ces conditions, va investir au Bénin ou en Afrique si ce n'est des voyous prédateurs? C'est à la suite de cela que notre retrait a été acté. C'était le dérapage de trop.



Chantier le long du boulevard de la Marina, à Cotonou, au début du mois de septembre.

BRISE DANSOU POUR JA



Autre critique souvent formulée : la composition de la Cour constitutionnelle. Quatre des sept juges sont nommés par le Parlement et trois par vous-même. Or, comme on l'a vu, l'Assemblée vous est acquise. Conclusion : la plus haute juridiction du pays, dont le président Joseph Djogbénou se trouve être votre ancien avocat, est entre vos mains...

Ne préjugez pas de l'indépendance des magistrats béninois. Si la Cour était entre mes mains, elle n'aurait pas jugé irrecevable en juin une demande émanant du président de la République à propos de la loi organisant le secret de la défense nationale. Cela étant dit, conscient du problème que vous évoquez, j'avais inclus dans le projet de révision de la Constitution porté devant le Parlement peu de temps après mon accession au pouvoir une refonte complète du mode de désignation des membres de la Cour. Ce projet n'a hélas pas abouti, l'Assemblée ayant refusé de l'examiner. Il s'agit donc là d'une situation dont j'ai hérité, mais que je n'ai pas souhaitée.

À la fin de juillet, une partie de l'opposition regroupée autour de votre prédécesseur, Boni Yayi, et de l'ancien numéro deux de l'Assemblée, Éric Houndété, a lancé un nouveau parti, Les Démocrates. Cette formation obtiendra-t-elle son récépissé auprès du ministère de l'Intérieur ?

Il n'y a pas de raison qu'elle ne l'obtienne pas dans la mesure où elle remplit les conditions exigées par la loi : la liste des fondateurs, un congrès, etc., comme tant d'autres. Mais je ne m'occupe pas de cela, ce n'est pas mon rôle.

Deux Français ont été enlevés, et leur guide béninois tué par des jihadistes en mai 2019 dans le parc de la Pendjari, haut lieu touristique du Bénin. Se remet-on facilement d'un tel choc ?

Non. Ce fut un coup dur pour nous, cela a agi comme une piqûre de rappel. Nos forces de défense et de sécurité ont été renforcées dans cette région. C'est à nous de démontrer que le parc est à nouveau sûr – et je crois qu'il l'est.

Plusieurs arrestations ont eu lieu dans les rangs de l'armée béninoise, entre août 2019 et juin 2020, et certains prévenus ont été déférés devant la Criet pour « actes contraires à la paix ». De quoi s'agissait-il exactement, de tentatives de coup d'État ?

Il n'y a jamais eu de tentative de coup d'État, il faut être clair là-dessus. Il s'agissait d'actes d'incivisme et de déviance isolés, commis ou projetés par des hommes en tenue.

Qu'avaient-ils planifié au juste : des attentats ?

Lorsqu'un jeune militaire veut exprimer son mécontentement, ou même simplement resquiller, et qu'il porte une arme, il peut chercher à nuire à sa hiérarchie, à un ministre et même au président.

Votre volonté de réformer les forces de défense et de sécurité a-t-elle suscité des frustrations dans leurs rangs ?

Sans doute, même si ce phénomène reste tout à fait marginal. Quand vous réformez la douane, la santé, l'éducation, la police, l'armée, vous créez toujours des mécontents, et c'est à nous de veiller à ce que ces crispations soient contenues. Les coups d'État au Bénin appartiennent au passé, l'armée est républicaine. Restent, ici comme ailleurs, des velléités d'atteindre des individus. En ce domaine, il n'existe pas de risque zéro.

Au début de 2020, le Bénin est sorti de la liste des vingt-cinq pays les plus pauvres de la planète pour intégrer le groupe des pays à revenus intermédiaires, et les estimations du FMI pour la période 2019-2024 le placent dans le top 4 des économies les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne. C'est un motif de fierté personnelle ?

Disons de satisfaction et de motivation, à mettre au crédit de l'ensemble des Béninois. C'est le résultat d'une dynamique globale dans laquelle chacun a sa part, gouvernement et citoyens. Mais nous serons vraiment fiers quand le Bénin sera devenu un pays développé.

LE QUESTIONNAIRE

Votre principal défaut?
Trop incisif.

Votre principale qualité?
La persévérance.

Le défaut que vous ne supportez pas chez les autres?
L'incompétence – même si ce n'est pas un défaut.

La qualité que vous appréciez le plus chez vos collaborateurs?
Le dévouement.

Quelle autre profession auriez-vous aimé exercer?
Pilote de ligne.

Personnage historique préféré?
Nelson Mandela.

Si vous deviez vous réincarner sous la forme d'un animal?
Ce serait un animal puissant et intelligent, mais pas féroce.

Votre hobby favori?
J'aimais danser et conduire. Je n'en ai plus l'occasion.

C'est quoi l'argent pour vous?
C'est le succès qui me motive, plus que l'argent.

Quelle est votre religion?
Je suis catholique pratiquant, mais la vérité selon moi n'est pas dans une religion plutôt qu'une autre. Elle est dans la spiritualité. Dieu est le même pour tous.

Puisque Dieu existe pour vous, qu'aimeriez-vous l'entendre dire quand vous frapperez aux portes du paradis?
« Patrice, tu as donné le meilleur de toi-même. » En amitié, en amour, dans mon travail et même en jouant, je donne toujours le meilleur.

On reproche parfois à la croissance béninoise de ne pas être inclusive, ou de l'être trop faiblement...

La notion d'inclusivité convient aux pays producteurs de pétrole et de gaz qui ont une richesse naturelle à partager équitablement. Ce n'est pas notre cas. Si, dans un premier temps, c'est le secteur agricole qui porte la croissance, vous ne pouvez pas demander aux paysans de partager les revenus induits par leur travail avec d'autres secteurs moins performants. Par contre, à l'intérieur de la filière agricole, du producteur à l'exportateur ou au consommateur en passant par le transporteur, la croissance sera réellement inclusive dans la chaîne des services. Tout le monde ne peut pas profiter de la croissance le même jour et au même moment, mais le rôle d'une bonne gouvernance est de faire en sorte que la dynamique globale, les règles de fonctionnement et l'environnement économique soient de nature à favoriser le potentiel de chacun. C'est ce que nous faisons, avec un objectif précis : promouvoir la création de richesse pour générer des emplois.

La frontière avec le Nigeria est fermée depuis plus d'un an. En parlez-vous avec le président Buhari ?

Je ne cesse de le faire et je pense que, n'eût été la pandémie, la frontière aurait peut-être enfin été rouverte. Cela a assez duré.

Quelles en sont les conséquences sur l'économie béninoise ?

Elles sont sérieuses, mais maîtrisées. Mon objectif a toujours été que la survie et le développement du Bénin ne dépendent de personne. Grâce à la résilience de notre économie et à la diversification de nos recettes fiscales, nous avons fait beaucoup mieux qu'éviter le désastre que d'aucuns annonçaient.

Les autorités nigérianes estiment qu'elles ont besoin de temps pour assainir les relations commerciales entre vos deux pays. Les comprenez-vous ?

Je peux les comprendre, en effet, même si la fermeture des frontières n'est pas cohérente avec notre volonté globale d'intégration régionale. Reste que les trafics et la contrebande ne relèvent pas de l'unique responsabilité des Béninois. Les torts et les défaillances sont partagés. Les populations de part et d'autre sont les mêmes, et nous devons faire en sorte que leurs habitudes transfrontalières soient compatibles avec les règlements.

Annoncée pour 2020, la création de l'eco, monnaie unique de l'espace Cedeao, a été repoussée à des jours meilleurs. Y croyez-vous toujours ?

Bien évidemment, mais un changement de monnaie est un processus délicat et de longue durée. L'eco sera une réalité quand tous les pays membres de la Cedeao auront satisfait aux critères de convergence, ce qui n'est pas encore le cas. Il faut être clair à ce sujet : l'eco ne procédera pas de la mutation du franc CFA utilisé par les pays de la zone Uemoa, lesquels seront rejoints par le Nigeria, le Ghana, la Guinée, etc. Ce n'est pas possible. Par souci d'aller vite, mais aussi par volonté d'affichage, nous avons commis une erreur de communication en affirmant à Abidjan en décembre dernier que l'eco allait naître sur les cendres du franc CFA. Cela a heurté nos partenaires non membres de l'Uemoa.

À quelle devise l'eco sera-t-il arrimé ?

À un panier de devises. La Cedeao n'a jamais dit autre chose.



JE SOUHAITE QUE THOMAS BONI YAYI ET NICÉPHORE SOGLO RETROUVENT LEUR RANG, ET QU'ILS SE RESSAISISSENT.

Comment qualifieriez-vous vos relations avec la France ?

Elles sont bonnes et décomplexées.

Êtes-vous satisfait de la façon dont la France restitue au Bénin les œuvres d'art pillées à l'époque coloniale ?

Nous avons fait des petits pas en ce sens, et j'en remercie les autorités françaises. Mais je ne suis pas satisfait du projet actuellement en débat à Paris : voter une loi spécifique pour restituer vingt-six œuvres est un strict minimum. Ce que nous souhaitons, c'est une loi générale qui autorise l'exécutif à négocier avec nous une restitution globale sur la base d'un inventaire précis. Quitte, ensuite, à discuter, dans un esprit gagnant-gagnant, de ce qui va à l'un et à l'autre, des expositions communes, des originaux et des copies, etc. Cette dynamique de coopération est préférable aux actions en justice.

La chute d'Ibrahim Boubacar Keïta [IBK] au Mali : coup d'État ou « redressement démocratique », comme l'affirment les officiers qui l'ont renversé ?

Coup d'État. Et un coup d'État n'est jamais en soi une bonne chose. Cela dit, je salue l'attitude du président IBK, dont la démission a permis d'éviter le pire à son pays. L'idéal évidemment aurait été que son départ ne remette pas en question l'ordre constitutionnel, ce qui n'a pas été le cas. Maintenant, pourquoi la Cedeao insiste-t-elle pour qu'il y ait une transition à la fois courte et civile ? Parce que quand un pays est confronté à autant de défis, sécuritaires certes, mais aussi économiques et sociaux que le Mali, une transition longue est à proscrire. Un gouvernement de transition ne peut ni prétendre au crédit, ni lever des fonds ou des obligations sur le marché, encore moins attirer des investisseurs. Qui va acheter des bons du Trésor malien à un régime militaire de transition ? Personne. Dès lors, les raisons qui ont fait que les Bamakois sont descendus dans la rue ne feront que se renforcer.



Lors de l'interview, le 9 septembre.

VINCENT FOURNIER POUR JA

En Côte d'Ivoire comme en Guinée, le débat fait rage autour des troisièmes mandats présidentiels. Quelle est votre position ?

Je ne ferai de leçons à personne, surtout en cette matière qui relève de la souveraineté de chaque pays. Ma conviction est que, dans tous les cas, l'ordre constitutionnel doit être respecté. Pour le reste, ce n'est pas à moi d'interpréter la Constitution des autres, et réciproquement. La nôtre, au Bénin, est claire : nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels dans sa vie. Elle n'est pas pour autant exportable.

Lors de votre élection en 2016, vous avez fait campagne, entre autres thèmes, sur la nécessité d'un mandat unique, lequel s'appliquerait en premier lieu à vous-même. Pourquoi cette promesse n'est-elle plus à l'ordre du jour ?

Parce que je ne suis pas parvenu, malgré mes efforts, à la faire inscrire dans la Constitution. Ma conviction était et demeure que le mandat unique est utile dans des pays qui, comme le Bénin, ont un profond besoin de réformes pour remédier à la mauvaise gouvernance – laquelle concerne tout le monde, élus comme citoyens. Imposer des réformes, cela fabrique inévitablement des mécontents, et le risque d'être impopulaire, qui est élevé, doit être assumé. Or, la quête d'un second mandat vous oblige à faire des concessions et à effacer de votre agenda les mesures, souvent indispensables mais douloureuses, qui pourraient compromettre votre réélection. Je ne suis pas parvenu à faire approuver cette idée par le nombre de voix requis au parlement, et j'en ai pris acte. Mais cela ne m'a pas empêché, vous le voyez, de réformer. Quitte à être impopulaire.

La présidentielle, c'est dans six mois. Vous avez ouvert la porte à une candidature pour un second mandat en fonction, avez-vous dit, de votre « disponibilité » et de votre « état d'esprit ». Justement : quel est votre état d'esprit à ce sujet ?

C'est un dilemme cornélien, mais lorsque les éléments d'une décision sont réunis, je sais trancher. À l'heure où je vous parle, ma décision est prise. Je sais si je serai ou non candidat.

Le serez-vous ?

Malgré tout le respect que je dois à *Jeune Afrique*, ce n'est pas à vous que je le dirai. Mais à mes concitoyens.

Qu'avez-vous fait de vos sociétés ? Comptez-vous renouer un jour avec votre vie d'entrepreneur ?

Je n'ai plus cette passion-là. Le business n'est plus ma motivation. Je fais désormais face à d'autres défis : démontrer qu'un pays, le mien, peut, comme moi je l'ai fait jadis, partir de peu de chose et arriver à beaucoup ; être dans le cœur de mes compatriotes ; se dire que tout est possible. Et devenir un jour, dans quelques mois ou quelques années, un ancien président exemplaire capable de servir une cause noble. Être un modèle.

Peut-on avoir des amis en politique ?

Bien sûr. Bruno Amoussou et Adrien Houngbédji, par exemple, sont des amis.

Sébastien Ajavon l'a été aussi…

Non. C'était un partenaire politique, et en politique il n'y a que des partenariats de circonstance.

Et votre ancien ministre de la Défense, Candide Azannaï, désormais opposant ?

Je le considère toujours comme un ami personnel, même si, pour des raisons que je n'ai jamais vraiment comprises, il a décidé de prendre ses distances. J'en ai conçu une certaine peine et je souhaite, car rien de sérieux ne nous oppose, qu'il ne s'enferme pas dans cette adversité au point de ne plus pouvoir revenir en arrière.

Vos relations avec les anciens présidents Thomas Boni Yayi et Nicéphore Soglo ne sont pas bonnes, c'est une évidence. À quoi l'attribuez-vous ?

Je crois que l'on s'attendait que ces personnalités profitent de leur statut de quasi-intouchables pour être des recours en matière de conseils, de sagesse, d'arbitrage et d'expérience. Mais quand, à l'instar de Thomas Boni Yayi, on se comporte en compétiteur alors qu'on n'est plus dans la compétition, il y a problème. Et quand, tel le patriarche Soglo, on en vient à insulter en public le chef de l'État en exercice de son propre pays, il y a de quoi s'inquiéter. Je souhaite que l'un et l'autre retrouvent leur rang et leur niveau, qu'ils se ressaisissent. Dans l'intérêt du Bénin, qu'ils ont tous deux eu l'honneur de diriger.

Le point faible de beaucoup de chefs d'État, c'est leur famille. Comment gérez-vous la vôtre ?

Lorsque je choisis un collaborateur, le fait d'être un membre de ma famille n'est ni un critère de décision ni un motif de refus. Je ne suis pas népotiste, mais le lien de parenté n'est pas pour autant un obstacle rédhibitoire. Ce qui m'intéresse, c'est la compétence.

À compétences égales, choisiriez-vous un parent ou un cadre étranger à votre famille ?

Mon parent devra patienter. JA

À la fin, il n'en restera qu'un

Cette fois, c'est leur dernier combat. Après s'être affrontés pour la succession de Félix Houphouët-Boigny, avant de s'allier contre Laurent Gbabgo, les deux rivaux depuis trente ans sont de nouveau en guerre ouverte. Et entendent définitivement en découdre lors de la présidentielle prévue le 31 octobre.

VINCENT DUHEM, À ABIDJAN

Lentement, Henri Konan Bédié fait son entrée au siège du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). L'opposition, presque entièrement rassemblée, le suit dans un joyeux désordre. L'ancien chef de l'État se sait attendu. On lui a déroulé le tapis rouge, le volume de la musique a été monté, et un petit coussin a été installé dans son fauteuil pour soulager son dos. À la tribune, il écoute les discours qui se succèdent, chacun répétant avec force « qu'il n'y aura pas d'élection dans ces conditions », puis il lâche ces mots dont il a pesé tout le poids : « Face à la forfaiture, un seul mot d'ordre, irréversible : la désobéissance civile. »

Ce 20 septembre, Henri Konan Bédié, 86 ans, a franchi un nouveau pas, semblant retrouver dans l'adversité une nouvelle jeunesse. Candidat à la présidentielle du 31 octobre, il fera tout pour empêcher Alassane Ouattara, 78 ans, de briguer un troisième mandat. Car cela ne fait pas de doute : la rivalité qui les oppose a beau ne pas résumer à elle seule le scrutin à venir, elle en est un élément essentiel.

Cela fait plus de trente ans qu'ils se côtoient. Malgré cela, ils n'ont jamais été amis. « Ils ont toujours été en concurrence, confie une source proche des deux hommes. Il y a toujours eu entre eux une surveillance équivoque, mâtinée de détestation. Mais jamais de réelle estime ou d'affinité. »

Bédié et Ouattara sont bien différents. Le président du PDCI est un taiseux – il en a fait sa marque de fabrique. C'est aussi un homme du terroir, tandis que le candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), volontiers affable, s'est construit dans un monde anglo-saxon.

Leur histoire commune épouse celle de la Côte d'Ivoire indépendante. C'est une pièce en plusieurs actes. Une comédie politique qui voit sans cesse les mêmes personnages revenir sur le devant de la scène. Ils en sont les acteurs principaux et en maîtrisent les rouages comme personne. Après s'être affrontés pour monter sur le trône de Félix Houphouët-Boigny, après s'être alliés contre Laurent Gbagbo, ils sont une nouvelle fois ennemis. Promis : cette fois-ci, c'est leur dernier combat.

Alassane Ouattara (à g.) et Henri Konan Bédié (à dr.).

PHOTOS : VINCENT FOURNIER/JA



ACTE I

Dans l'ombre du « Vieux »

Ce 7 février 1994, la Côte d'Ivoire enterre Félix Houphouët-Boigny. Des milliers de personnes foulent le parterre de la basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro. On aperçoit la première dame, Marie-Thérèse, le visage couvert d'un léger voile noir. Henriette Bédié lui tient le bras, son époux les suit de près.

Henri Konan Bédié est fier comme un coq. Il trône. Le successeur du « Vieux », c'est lui. Quelques mois plus tôt, il est sorti vainqueur du bras de fer qui l'a opposé à Alassane Ouattara.

Les chemins des deux hommes se sont croisés pour la première fois dans les années 1960, aux États-Unis. Alassane Ouattara est alors un jeune étudiant. Un jour, son frère aîné, Gaoussou, lui présente un de ses anciens camarades de l'école primaire de Bocanda (Centre). Celui-ci a à peine plus de 30 ans, mais il est déjà l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à Washington. Son nom : Henri Konan Bédié.

Ouattara rentre à Abidjan en 1990, quand Houphouët le nomme Premier ministre. Entre-temps, il a fait carrière au FMI et à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Bédié, lui, a poursuivi son chemin sous les ors de la République : ministre de l'Économie et des Finances pendant près d'une décennie, jusqu'en 1977, puis président de l'Assemblée nationale, de 1980 à 1993.

C'EST UNE PIÈCE EN PLUSIEURS ACTES DONT ILS SONT LES ACTEURS PRINCIPAUX ET DONT ILS MAÎTRISENT LES ROUAGES.

Si Houphouët choisit de placer l'économiste Ouattara à la primature, c'est d'abord pour répondre à la forte agitation sociale qui secoue le pays et pour améliorer ses relations difficiles avec les bailleurs de fonds internationaux. Mais « si déterminant qu'ait été cet argument, il ne signifie nullement que l'on ne puisse faire cas d'une quelconque autre motivation, et notamment du désir inavoué d'Houphouët de dresser un nouveau venu comme dernier obstacle sur le chemin de la succession ouverte à Bédié », écrira Frédéric Grah Mel dans sa biographie du père de l'indépendance.

L'arrivée de Ouattara à la tête du gouvernement se fait pourtant sans accroc. Durant les premiers mois, ses rapports avec Bédié sont cordiaux. Le Premier ministre prend soin de se rendre régulièrement chez son aîné pour faire le point sur l'état du pays, et ils se retrouvent tous les mardis pour préparer le conseil des ministres.

Houphouët a fait de Bédié le deuxième personnage de l'État et son successeur constitutionnel, mais c'est à son Premier ministre qu'il a confié la gestion du pays en cas d'absence. Le président divisait-il pour mieux régner? À Abidjan, l'on raconte qu'avant de partir pour un de ces longs voyages qu'il affectionnait, il convoquait individuellement Ouattara, Bédié et le général Robert Gueï, son chef d'état-major. Au premier, il demandait de surveiller le deuxième, au deuxième le premier, et au troisième il conseillait de faire attention aux deux autres. →



→ Les mois passent, et la rivalité entre le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale s'exacerbe. Après avoir assuré à Bédié que la mission de Ouattara excluait toute dimension politique, Houphouët laisse planer le doute. « Tout Ivoirien peut et doit avoir l'ambition de servir son pays au niveau où il croit que c'est le lieu approprié », déclare-t-il lors d'une interview accordée à la Radio télévision nationale (RTI) en octobre 1992.

Pour Bédié, qui patiente dans l'antichambre du pouvoir depuis tant d'années, c'est inacceptable. Le perchoir sera son exutoire. Il y prononce un discours particulièrement incisif contre la politique du gouvernement. La guerre est déclarée. Elle se répandra comme une traînée de poudre dans les hautes sphères de l'État. Chacun est invité à choisir son camp. Les grandes familles sont sommées de se positionner. Certaines resteront divisées de longues années.

« Le personnel politique originaire du Nord a été accusé de soutenir Ouattara. Qui n'a, de son côté, pas hésité à supprimer des avantages dont bénéficiaient certains responsables (comme les quotas sur le café et le cacao) pour faire le vide autour de Bédié, souffle un fin connaisseur de l'époque. Ils se sont tous les deux fait quelques crasses. »

La défiance est telle qu'un jour, quand l'électricité de l'immeuble où réside Bédié – une tour nichée sur les hauteurs de la corniche de Cocody – est coupée, les proches de ce dernier accusent immédiatement le Premier ministre. « C'est le jeu des ambitions », dira plus tard Bédié.

La tension et ce climat malsain marqueront les derniers mois de la vie de Félix Houphouët-Boigny. Et le 7 décembre 1993, Bédié devra forcer sa nature placide et réservée pour imposer à Ouattara et à ses soutiens le respect la Constitution.

Cette guerre de succession laissera des traces profondes : Ouattara en voudra aux cadres du Nord qui ont refusé de rejoindre le Rassemblement des républicains (RDR), né en 1994 d'une scission avec le PDCI, et Bédié



ruminera sa vengeance contre ceux qui lui ont préféré son rival. « Tu voulais m'empêcher d'accéder à la magistrature suprême », reprochera-t-il des années plus tard à un haut fonctionnaire au moment de le limoger.

En décembre 1994, le nouveau code électoral stipule dans son article 49 que « nul ne peut être élu président de la République s'il n'est âgé de 40 ans révolus et s'il n'est ivoirien de naissance, né de père et mère eux-mêmes ivoiriens de naissance ». Alassane Ouattara est désormais exclu du jeu politique. Les manifestations de l'opposition sont violemment réprimées. Cinq ans plus tard, Bédié sera renversé par un coup d'État mené par le général Gueï. À l'époque, il est convaincu que Ouattara y est pour quelque chose.

Sa rancœur et son mépris envers son cadet s'expriment alors sans filtre. « De toute façon, [Ouattara] était burkinabè par son père, il en possédait toujours la nationalité, il n'avait pas à se mêler de nos affaires de succession », écrit-il dans son livre intitulé *Les Chemins de ma vie*, paru en 1999.

ACTE II

Le pacte

C'est l'histoire d'une alliance de raison, d'un mariage séduisant mais voué à l'échec tant il n'était que de façade. En septembre 2002, des rebelles venus du nord de la Côte d'Ivoire ont échoué à faire tomber le régime de Laurent Gbagbo, vainqueur de la présidentielle de 2000. Depuis, le pays est coupé en deux et la diplomatie tente faire taire les balles. En mars 2003, Accra doit abriter un second round de négociations sous





Conférence de presse de Félix Houphouët-Boigny à Bonn, en juillet 1967. On reconnaît, à l'extrême droite, Henri Konan Bédié, alors ministre des Finances.

BUNDESBILDSTELLE BONN/ARCHIVES JEUNE AFRIQUE

la houlette du président John Kufuor, mais elles patinent. La brouille entre Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié n'en est pas l'unique raison, mais cela joue. Car si leurs épouses ont déjà brisé la glace, les deux hommes ne s'adressent pas la parole ou si peu. « Tous les problèmes que j'ai, c'est à cause de Bédié », répète Ouattara. Cette situation n'a que trop duré, estiment plusieurs acteurs importants de la crise.

Dans la capitale ghanéenne, Ouattara et Bédié sont logés dans la même résidence hôtelière. Leurs chambres se font face. Un soir, avant le début du dialogue, Seydou Diarra, désormais Premier ministre, se rend dans celle de Ouattara. Il le prend par la main, l'exhorte à faire un geste et à aller voir son rival : « Il ne peut pas y avoir de réconciliation si vous ne vous parlez pas », insiste-t-il. « Je ne suis pas en costume, va-t-il me recevoir ? », répond finalement Ouattara. Il traverse le couloir, pénètre dans la chambre de Bédié et n'en ressortira que plusieurs heures plus tard. L'abcès est crevé. Les négociations peuvent avancer. C'est l'acte fondateur de leur réconciliation.

« Elle s'est faite au nom de leur détestation commune pour Gbagbo. Ils ont compris que c'est leur rivalité qui lui avait permis d'émerger », précise à « Jeune Afrique » un homme qui les connaît bien.

« IL NE PEUT Y AVOIR DE RÉCONCILIATION SI VOUS NE VOUS PARLEZ PAS », LEUR LANCE LE PREMIER MINISTRE SEYDOU DIARRA EN MARS 2003.

Soutenue par la France, cette volonté de mettre fin au régime de Laurent Gbagbo donnera naissance, en mai 2005, à Paris, au Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), qui n'est pas encore le parti unifié que l'on connaît mais un groupement de formations où se retrouvent le PDCI, le RDR, l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) d'Albert Mabri Toikeusse et le Mouvement des forces d'avenir (MFA) d'Innocent Anaky Kobéna.

Alassane Ouattara arrive finalement au pouvoir en avril 2011 à l'issue d'une grave crise postélectorale. Pendant des semaines, alors que les combats font rage à Abidjan, Bédié reste à l'hôtel du Golf, où Ouattara et son entourage ont établi leurs quartiers. Il demeure souvent cloîtré dans sa chambre, où il se fait ravitailler en cigares, mais c'est un symbole fort, que son ancien rival apprécie. Alassane Ouattara le sait : jamais il ne l'aurait emporté au second tour face Laurent Gbagbo si Bédié, arrivé officiellement troisième à l'issue du premier tour, n'avait pas appelé à voter pour lui.

Tout cela à tout de même un prix. En politique, rien n'est gratuit. Bédié est régulièrement consulté, parfois associé à la gestion des affaires publiques. On l'honore, il est choyé. En plus de ses indemnités d'ancien chef d'État, la présidence lui verse plusieurs dizaines de millions de francs CFA – certaines sources avancent le chiffre invérifiable de 100 millions de francs CFA (150 000 euros) – tous les mois. Plusieurs membres de sa famille sont nommés dans les grandes sociétés d'État ou à la primature. Une grande partie de son protocole est prise en charge. Certains de ses collaborateurs émargent dans des ministères ou des grandes institutions. Et quand Bédié s'envole pour la France pour son séjour annuel, ou qu'il se rend au Ghana pour rencontrer le roi des Ashantis, c'est à bord d'un avion de la flotte de l'État. Dans les couloirs →



Affiches électorales pour la présidentielle de 2015. À l'époque, Bédié avait appelé à voter pour Ouattara (ADO).

SYLVAIN CHERKAOUI POUR JA

→ de la présidence, l'on dit alors que « Bédié est gavé comme une oie ».

La relation entre Bédié et Ouattara prend un nouveau virage le 17 septembre 2014. Ce jour-là, sur une place de Daoukro bondée comme jamais, le Sphinx appelle son parti à voter pour Ouattara dès le premier tour de la présidentielle de 2015. Dans les rangs du PDCI, c'est la stupeur. « L'objectif, c'est d'aboutir à un parti unifié, étant entendu que ces deux formations sauront établir entre eux l'alternance au pouvoir dès 2020 », poursuit Bédié. Personne n'a été mis dans la confidence, mais les deux hommes ont scellé un pacte trois jours plus tôt, en présence de Guillaume Soro. Il n'y en aura aucune trace écrite, et il porte en lui les ingrédients de leur future discorde.

« Cela avait déjà été le cas dans l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2010, rappelle un important responsable du RHDP. Des documents avaient été préparés pour officialiser la répartition des postes avec le nombre de ministres, de directeurs généraux et d'institution accordés au PDCI. Mais ils n'ont jamais été signés. »

Simple imprudence ou nouvel épisode du jeu de dupes qui oppose deux briscards de la politique ? Il prendra en tout cas fin quelques années plus tard sur l'autel du parti unifié, pourtant initialement souhaité aussi bien par Ouattara que par Bédié. Bientôt, le contact sera bientôt rompu. « Dans cette histoire, chacun porte sa part de responsabilité », analyse un ancien cadre du parti aujourd'hui membre du gouvernement.

ACTE III

Le dernier duel

Henri Konan Bédié est réveillé de sa sieste en plein après-midi. « Monsieur le président, c'est urgent. Il s'agit du Premier ministre. » « Oui je sais, il a été hospitalisé », répond Bédié. « Non, il est décédé. » Choqué, l'ancien chef de l'État en laisse presque tomber son cigare. Nous sommes le 8 juillet 2020. Amadou Gon Coulibaly, dauphin désigné d'Alassane Ouattara, vient de rendre l'âme.

Dans les heures qui suivent, Bédié prend son téléphone pour présenter ses condoléances à Alassane Ouattara. Trois tentatives, aucune réponse. Le chef de l'État est meurtri, il n'en dormira pas pendant trois jours. « Il ne voulait pas prendre au téléphone ceux qui n'avaient pas arrêté de critiquer Gon ou n'avaient pas cru en lui. Et Bédié, dont Ouattara n'a pas toléré certains propos, en fait partie », confie un ami du chef de l'État.

La mort du Premier ministre rebat les cartes. Alassane Ouattara comptait peser de tout son poids pour permettre son élection. En cas de victoire, il pensait demeurer président du RHDP tout en continuant à orienter discrètement la politique du gouvernement, et cela, seul son « ami de trente ans » le lui aurait permis.

En 2017 déjà, il avait confié en privé qu'il pourrait briguer un troisième mandat dans deux cas de figure : si la santé de son Premier ministre ne permettait pas à ce dernier de concourir



et si Henri Konan Bédié se portait candidat. Or, après avoir longtemps caché son jeu, l'ancien président s'est dévoilé lors de l'un de ses derniers tête-à-tête avec Ouattara, en avril 2018, et il ne pouvait ignorer que, ce faisant, il prenait le risque de relancer Ouattara dans la course. Ironie du sort, c'est le président lui-même qui, en faisant sauter le verrou constitutionnel de la limite d'âge, a offert à Bédié cette opportunité inespérée de prendre une revanche sur l'Histoire.

La suppression de la limite d'âge, Henri Konan Bédié l'avait demandée dès les accords de Marcoussis en 2003, mais c'est l'entourage de Ouattara, et notamment Amadou Gon Coulibaly, qui l'a remise au goût du jour à l'occasion du vote de la nouvelle constitution à la fin de 2016. C'est un fait: Bédié paraît autant obnubilé par son souhait de ramener son parti au pouvoir que par le désir de décrédibiliser son adversaire. « Il considère qu'on lui a transmis le pays en héritage et qu'il l'a perdu, raconte un homme d'affaires proche du PDCI. Il doit montrer à ses parents akans qu'il s'est battu jusqu'au bout pour tenter de le récupérer. »

Il s'est attelé à poser les bases d'une alliance avec l'ancien président Laurent Gbagbo et avec Guillaume Soro, l'ex-président de l'Assemblée nationale, en exil à Paris. Une manœuvre essentielle pour rassembler au-delà des fiefs traditionnels du PDCI et pour compenser la défection de plusieurs grands barons du parti qui étaient à même de mobiliser les militants mais qui ont préféré rejoindre le RHDP.

Mais ce jeu d'alliance, en plus d'être un pied de nez à l'histoire, va-t-il se transformer en piège? Depuis le rejet de leur candidature par le Conseil constitutionnel, ni Gbagbo ni Soro ne semblent plus vouloir entendre parler d'élection le 31 octobre. « Bédié n'a d'autre choix que d'accompagner le reste de l'opposition, résume l'un de ses proches. S'il va à l'élection sans leur accord, il n'aura pas leur voix. Mais s'il appelle au boycott, il prend le risque d'être mis hors-jeu. » « Peu importe la configuration, analyse un autre cadre du PDCI: depuis la décision du Conseil constitutionnel, Bédié est convaincu que les dés sont pipés et que, s'il se présente dans ces conditions, il ne pourra pas gagner. »

Ouattara est, lui aussi, déterminé, persuadé que le front commun contre sa candidature ne tiendra pas et qu'il sera en mesure d'étouffer toute contestation. Après la mort de Gon Coulibaly, il ne lui a fallu que quelques jours pour reconsidérer son engagement de ne pas se représenter. « À ses yeux, ne pas l'être aurait ouvert un boulevard à Bédié. C'était inconcevable », raconte un de ses proches.

« AUX YEUX DE OUATTARA, NE PAS SE REPRÉSENTER AURAIT OUVERT UN BOULEVARD À BÉDIÉ. C'ÉTAIT INCONCEVABLE. »

Si le chef de l'État ivoirien s'attendait que la légalité de sa candidature soit remise en question, il goûte peu les réserves émises par la communauté internationale et s'énerve d'être comparé à Alpha Condé ou à Paul Biya. Si, poussé par la France et quelques chefs d'État africains, il a accepté de libérer des proches de Guillaume Soro, il ne semble pas prêt à faire des concessions majeures avant un scrutin qu'il n'entend pas reporter. Bédié, compte tenu de son âge, va devoir se ménager et limiter ses apparitions sur le terrain? Qu'à cela ne tienne: Ouattara prévoit de mener une intense campagne, de s'appuyer sur une organisation et une ingénierie électorale qui ont fait leurs preuves en 2010, ainsi que sur des moyens financiers colossaux.

Le scrutin pourra-t-il se tenir à bonne date? Quid de l'après-élection? De la sous-région à l'Élysée, on redoute un retour de la violence, dix ans après la fin de la crise post-électorale. D'autant que la contestation de la candidature du chef de l'État réveille les vieux démons d'un pays qui n'a pas surmonté l'un des fils conducteurs de la relation entre Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié: celui de la nationalité. Qui est ivoirien et qui peut le devenir? Un débat qui traverse toujours la société ivoirienne, que la classe politique n'a jamais réellement osé trancher et qui permet aujourd'hui à chaque camp de mobiliser ses partisans autour de deux sentiments très humains: la peur et la frustration. JA

jeuneafrique
Bien s'informer, mieux décider



AVEC JEUNE AFRIQUE DIGITAL, PROFITEZ :
- de tous nos contenus digitaux pour plus d'analyses, d'informations exclusives et de débats
- de nos newsletters et de nos alertes pour toute l'actualité africaine en temps réel
- de nos archives pour comprendre l'évolution du continent africain

Rendez-vous sur jeuneafrique.com/abonnements pour découvrir nos offres

Abonnez-vous à Jeune Afrique Digital pour seulement 1 € le premier mois et profitez de toute l'actualité africaine décryptée pour vous.



Un Goïta peut en cacher un autre

Il assure ne pas vouloir du pouvoir, mais rien ne dit qu'il n'y a pas déjà pris goût. Devenu vice-président de la transition, l'homme qui a renversé IBK saura-t-il s'effacer le moment venu?

AÏSSATOU DIALLO, ENVOYÉE SPÉCIALE À BAMAKO

Costume bleu marine impeccable, sourire perceptible malgré le masque, Nana Akufo-Addo se tient sur le perron du Peduase Lodge. Ce 15 septembre, la résidence secondaire des présidents du Ghana, située sur les hauteurs d'Accra, abrite une réunion des chefs d'État de la Cedeao sur le Mali. Akufo-Addo observe son hôte grimper les escaliers: Assimi Goïta, jeune colonel de 37 ans devenu, à la faveur du putsch du 18 août, le président du Comité national du salut du peuple (CNSP).

Assimi Goïta est-il tendu? Proclamé chef de l'État depuis la publication par le CNSP d'un acte fondamental au *Journal officiel* le 27 août, il sait que cette rencontre est l'occasion inespérée de convaincre la communauté internationale de sa bonne foi. Pour la première fois, les militaires qui ont renversé Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) ont la possibilité de s'expliquer face aux présidents de la sous-région qui exigent qu'ils regagnent leurs casernes. « Nous ne tenons pas au pouvoir », aiment répéter les membres de l'entourage de Goïta. Mais n'y ont-ils pas déjà pris goût?

Plus d'un mois a passé depuis qu'IBK a été contraint à la démission. Assimi Goïta n'a pas troqué son treillis contre un boubou de chef d'État: il porte toujours le même uniforme que les Forces spéciales qui assurent sa sécurité et continue à circuler en Hummer. Depuis son petit bureau du poste de commandement de la base militaire de Kati, auquel mène un escalier vétuste, il a procédé à des nominations à des postes stratégiques de l'armée et s'est entouré d'un cercle restreint de fidèles, qui le conseillent sur les questions juridiques, diplomatiques ou relatives à la communication. Il préside les réunions avec les partenaires internationaux, rencontre des personnalités influentes et a été nommé, le 21 septembre, vice-président de la transition. Cela ne fait aucun doute: c'est lui, le nouvel homme fort du Mali.

Dans la salle, ce 15 septembre, les échanges sont houleux. Le jeune sous-officier, habituellement réservé, doit se défendre. Il expose les conclusions des concertations nationales qui ont réuni les Maliens, du 10 au 12 septembre, à Bamako. Une charte et une feuille de route de la transition ont été élaborées.

Nerveux

Un diplomate, qui a assisté à la rencontre, raconte la tension ambiante: « Assimi Goïta a clairement dit que les putschistes voulaient assurer la présidence de la transition, car il n'y a pas, selon eux, de civils neutres. Ils estiment que tous se sont compromis avec les anciens régimes. » Et d'ajouter: « Il a également demandé aux chefs d'État de lever les sanctions contre le Mali. Face à leur intransigeance, il est devenu nerveux. »

« Autant Sanogo [auteur du coup d'État qui a renversé Amadou Toumani Touré en 2012] était la caricature du militaire inculte qui arrive au pouvoir, autant Goïta est le symbole de l'opérationnel qui se retrouve embourbé dans des tractations politiques et stratégiques », résume Bakary Sambe, directeur du Timbuktu Institute. « [Les putschistes] sont de jeunes officiers de terrain. Ils sont par définition novices dans la gestion du pouvoir et se retrouvent du jour au lendemain à devoir s'occuper de gouvernance et de diplomatie et à participer à des médiations », confirme Hamidou Boly, représentant de la Cedeao au Mali.

De retour à Bamako, le bilan est mitigé. Mais, pour Goïta, le fait d'avoir été invité par Akufo-Addo et d'avoir pu s'entretenir en tête à tête avec le Guinéen Alpha Condé et avec le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré est déjà une forme de « reconnaissance ».

Le 19 août, lorsque le monde découvre à l'ORTM les visages des tombeurs d'IBK, celui d'Assimi Goïta est le moins connu de tous. À ses côtés, le colonel Malick Diaw, chef adjoint du camp de Kati, le colonel Sadio Camara, ancien directeur du Prytanée militaire de Kati, le colonel Modibo Koné, membre de la garde nationale et ancien commandant à Koro, et le colonel-major Ismaël Wagué, chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air. Mais c'est à Goïta qu'est confiée la direction du CNSP. « Contrairement à ce qu'il s'est passé en 2012, ce coup d'État résulte d'une synergie entre officiers de plusieurs corps, souligne le chercheur Marc-André Boisvert, spécialiste de l'armée malienne. Ce putsch n'a pas nécessairement été planifié, mais il a été mûri. »

Fils d'un capitaine à la retraite, Goïta est issu d'une famille modeste. Il est originaire de Koutiala, dans la région de Sikasso, mais il a grandi à Koulikoro, à une soixantaine de kilomètres de Bamako – la famille s'y est installée

IL N'A PAS TROQUÉ SON TREILLIS CONTRE UN BOUBOU DE CHEF D'ÉTAT. PROTÉGÉ PAR LES FORCES SPÉCIALES, IL SE DÉPLACE EN HUMMER ET A FAIT D'UN BUREAU DU CAMP DE KATI SON QG.


Le leader du CNSP, avant sa rencontre avec Goodluck Jonathan, le 24 août, à Bamako.

BABA AHMED/AP/SIPA

à la faveur d'une affectation du père. Ses enseignants se souviennent d'un enfant appliqué et consciencieux. « C'était un très bon élève, raconte l'un d'eux. Il était assidu et solitaire. »

Plusieurs de ses frères et sœurs s'enrôleront, mais Assimi Goïta est le plus gradé de la fratrie. C'est un pur produit des écoles et des centres de formation de l'armée malienne : il intègre le Prytanée militaire de Kati en 1992 et se fait vite remarquer par ses instructeurs. Comme tous les autres leaders du CNSP, il est également passé par l'École militaire interarmes de Koulikoro. Là, il choisit l'armée de terre, spécialité « armes blindées et cavalerie ».

À sa sortie, en 2002, il est affecté au 134ᵉ escadron de reconnaissance de Gao. Il y reste trois ans puis rejoint le 123ᵉ escadron de reconnaissance de Kidal en tant que chef adjoint jusqu'en 2008. La même année, il est nommé commandant d'un groupement tactique chargé de lutter contre les groupes terroristes et les narcotrafiquants à la frontière entre le Mali et l'Algérie. Goïta occupe par la suite différents postes à travers le pays, avant d'être détaché comme coordinateur des opérations spéciales du ministère de la Défense auprès du ministère de la Sécurité après l'attaque terroriste du Radisson Blu, en 2015.

En parallèle, il se forme en Allemagne, au Gabon et aux États-Unis. En août 2016, il se rend au Centre européen d'études de sécurité George C. Marshall, qui dépend du département américain de la Défense et du ministère fédéral allemand de la Défense. Sur l'une des rares photos de lui prises avant le coup d'État qui circulent sur internet, on le voit, rasé de près, poser à Garmisch, en Bavière, avec son diplôme.

« Posé et réfléchi »

Jusqu'au 18 août, le colonel Goïta commandait le Bataillon autonome des forces spéciales et des centres d'aguerrissement (BAFS-CA), créé en mai 2018 et basé à Sofara, dans le Centre du Mali, une région où l'armée est régulièrement accusée d'exécutions extrajudiciaires par l'ONU et des ONG. La fonction lui vaut le rang de sous-chef d'état-major de l'armée. « Son grade et son poste lui ont conféré une certaine notoriété au sein de la troupe, y compris en dehors de son bataillon », souligne un officier malien.

Un haut gradé qui le connaît le décrit comme « posé et réfléchi ». « Il est proche des troupes et à l'écoute de ses hommes », ajoute un connaisseur de l'armée malienne selon lequel l'arrivée au pouvoir de ces colonels marque un tournant dans les relations entre la hiérarchie et les soldats déployés sur le front. Peu de temps après le putsch, les colonels Sadio Camara et Modibo Koné, respectivement deuxième et troisième vice-présidents du CNSP, ont d'ailleurs rendu visite aux hommes engagés, notamment dans le centre du Mali, afin de les rassurer et d'écouter leurs griefs. Et ce n'est pas un hasard si, le 6 septembre, Goïta a assisté aux funérailles des dix soldats morts à Guiré deux jours plus tôt : le président du CNSP a besoin de se montrer auprès de ses troupes. « Il est en quête de solennité et tente de se construire une stature de chef de l'État », explique Bakary Sambe.

Célébrés en héros le 21 août sur la place de l'Indépendance par les manifestants qui avaient réclamé pendant des mois la démission d'IBK, les membres de la junte sont de plus en plus décriés. L'imam Mahmoud Dicko, figure de la contestation anti-IBK, a prévenu : les militaires n'ont pas carte blanche.

Dicko et Goïta se connaissaient-ils avant le 18 août ? Interrogé sur la

rumeur insistante qui veut qu'il ait fait libérer Goïta alors que ce dernier avait été capturé à Tinzawatene (Nord) par les rebelles du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), l'imam affirme ne pas s'en souvenir. Quelques jours après le coup d'État, le religieux a reçu Goïta chez lui, dans le quartier bamakois de Badalabougou. Considérant que sa mission est désormais achevée, le religieux lui a annoncé retourner à ses prêches. Mais, alors qu'au fil des semaines il est apparu que les militaires renâclaient à s'effacer, il les a mis en garde. Goïta et la junte ne décideront pas seuls de l'avenir du Mali, a-t-il insisté.

Goïta l'a-t-il entendu ? Il a en tout cas renoncé à la présidence de la transition, laissant un militaire à la retraite, l'ancien ministre de la Défense Bah N'Daw, en devenir le visage. Lui s'est contenté de la vice-présidence, mais c'est plus qu'un lot de consolation puisqu'il aura la charge des questions de défense, de sécurité et de refondation de l'État malien.


FRANCIS KOKOROKO/REUTERS

Assimi Goïta, derrière le président nigérien, Mahamadou Issoufou, à Accra, le 15 septembre.

Sur les traces de Rawlings?

À Accra, il a tenu à rencontrer John Jerry Rawlings dans sa résidence privée. L'ancien lieutenant avait renversé Frederick Akuffo en juin 1979 avant de rendre le pouvoir aux civils quatre mois plus tard. Mais, mécontent du nouveau président Hilla Limann, il avait alors renversé ce dernier, en décembre 1981. Jerry Rawlings ne quittera finalement le pouvoir qu'en 2001. Le 15 septembre, il a dit avoir prodigué ses « conseils » au putschiste malien. Goïta rêve-t-il de suivre ses traces ? JA

Jeune Afrique
Business+



Soyez le premier informé,
et prenez les meilleures décisions d'investissements

- Fusions-acquisitions
- Levées de fonds
- Nominations...

Testez gratuitement pendant 1 mois
abonnements@jeuneafriquebusinessplus.com
Tél. : + 33 1 44 30 19 03

Une vie dans l'ombre de Biya

Relais du chef de l'État auprès des milieux d'affaires bamilékés, Jean Nkuete sera en première ligne lors des régionales de décembre. Le secrétaire général du RDPC y reprendra le rôle qu'il tient depuis cinq décennies auprès du « patron »: tour de contrôle de l'Ouest.

MATHIEU OLIVIER

« La modestie n'est pas une vertu, seulement de la prudence. » George Bernard Shaw, l'auteur de cette maxime, énoncée en 1903, aurait pu ajouter, s'il avait été un contemporain de Paul Biya, qu'au Cameroun la modestie apparente est aussi un gage de longévité politique. Le Prix Nobel irlandais de littérature aurait alors pu participer à la rédaction de l'abécédaire du parfait homme politique de l'ère Biya. Aurait-il choisi « survivant » pour la lettre « S » ou « dinosaure » pour la lettre « D »? Il aurait en tout cas pu donner un exemple de ces sauriens capables de survivre dans les milieux politiques tropicaux: Jean Nkuete.



MABOUP

Il dirige le parti au pouvoir depuis 2011.

Docteur ès économies quantitatives, le secrétaire général du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir) n'a sans doute pas analysé l'œuvre de Shaw. Depuis ses études en Italie, de 1963 à 1969, à l'université catholique de Milan puis à l'École de développement économique de Rome, Jean Nkuete s'est imposé comme l'un des économistes les plus respectés du Cameroun. Il a rejoint Paul Biya lorsque celui-ci n'était encore que Premier ministre et il est resté, depuis, l'un de ses plus proches collaborateurs, jouant de ses réseaux au service de la politique du « grand patron », comme il le surnomme.

Patron du RDPC depuis 2011, c'est une nouvelle fois ce Bamiléké de 76 ans qui est à la manœuvre pour mener le parti aux régionales de décembre. Certes, celles-ci sont gagnées d'avance puisque la majeure partie de l'opposition les boycotte, mais, en interne, les tensions sont nombreuses, autant que les ambitieux. Chacun espère obtenir l'un des nouveaux postes régionaux et se faire une place aux côtés des députés et des sénateurs de la machine RDPC. Une région attire notamment les regards: l'Ouest, dont l'un des ressortissants bamilékés, l'opposant

Maurice Kamto, dispose de nombre de soutiens, officiels ou officieux.

Pour Jean Nkuete, natif de Balessing (Menoua) et ancien du collège de Dschang et du lycée de Nkongsamba, le défi est connu : prouver à Paul Biya que le RDPC peut mobiliser l'Ouest sans se déchirer. « Il joue ce rôle auprès du président depuis des décennies, assure un cadre de la formation. Il est chargé de s'assurer que les élites bamilékées s'affichent aux côtés du parti et du chef de l'État. » Lorsqu'il accède à la présidence, en 1982, Biya, qui est originaire du Sud, souhaite en effet poursuivre l'intégration des hommes d'affaires bamilékés au sein de l'Union nationale camerounaise (UNC), parti unique qui deviendra le RDPC trois ans plus tard.

L'école des cadres

À l'époque, il peut s'appuyer sur le ministre Jean Keutcha et, surtout, sur l'idéologue de l'UNC, Samuel Kamé. Ce compagnon d'Ahmadou Ahidjo, originaire de Baham (Ouest), a créé l'école des cadres du parti et fait figure de tour de contrôle du pouvoir en pays bamiléké, où il a recruté des élites économiques. C'est lui qui a repéré Jean Nkuete en 1969. D'abord

DISCRET, IL CONNAÎT PARFAITEMENT LES ARCANES DU POUVOIR MAIS NE FAIT PAS DE VAGUES. IL SAIT OÙ EST SA PLACE.

chef du département de la planification générale, ce dernier est propulsé directeur adjoint de la planification et du développement régional avant d'entrer à la primature en 1977 comme directeur des affaires économiques et techniques puis de devenir conseiller technique auprès du Premier ministre, un certain Paul Biya.

« Biya a apprécié ses qualités et, aujourd'hui encore, il le considère comme l'un des meilleurs économistes que le pays ait connus », confie un proche de Nkuete. Après un bref intermède au sein du directoire de la Paribas-Cameroon Bank entre 1981 et 1983, le futur patron du RDPC intègre le palais d'Etoudi. Vice-secrétaire général puis secrétaire général de la présidence en 1986, il y reste cinq ans, jusqu'à ce que Paul Biya lui confie la direction de l'agence de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à Douala, jusqu'en 1999, puis le secrétariat exécutif de la Commission économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cemac), à Bangui. En Centrafrique, Jean Nkuete se rapproche notamment de Martin Ziguélé, Premier ministre de 2001 à 2003 et qui a été, comme lui, directeur national de la BEAC. Les deux hommes sont restés proches depuis. Personnage « discret », plus économiste que diplomate, Jean Nkuete ne fait pas de vagues dans une institution qui peine à prendre son envol. Mais son entregent national continue d'intéresser Etoudi.

Ni Sadi ni Esso

En 2006, deux ans après sa quatrième réélection, Paul Biya rappelle Nkuete à Yaoundé et le nomme ministre de l'Agriculture. Dans les gouvernements d'Ephraïm Inoni puis de Philémon Yang, Nkuete conserve son portefeuille. Peu le remarquent. À l'approche de la présidentielle de 2011, l'homme de Balassing n'est ni René Emmanuel Sadi, le secrétaire général du RDPC et ministre chargé de missions à la présidence de la République, ni Laurent Esso, l'ancien patron de la diplomatie et tout-puissant secrétaire général de la

BATAILLE POUR L'OUEST

À moins de trois mois des régionales, le président national et le secrétaire général du RDPC, Paul Biya et Jean Nkuete, travaillent sur la liste des candidats aux postes de conseillers régionaux, en cours de finalisation. « Ne peuvent prétendre à l'investiture du parti les militantes et militants exerçant les fonctions ou mandats de membre du gouvernement et assimilé, président de chambre consulaire, sénateur, député, conseiller municipal », a stipulé le chef de l'État.

Dans l'Ouest, 90 places sont à pourvoir, dont 20 sont réservées aux représentants des chefferies traditionnelles: 12 pour le département des Bamboutos, 12 pour le Haut-Nkam, 7 pour les Hauts-Plateaux, 6 pour le Koung-Khi, 14 pour la Menoua, 11 pour la Mifi, 8 pour le Nde, 20 pour le Noun. C'est dans ce dernier que la lutte devrait être la plus âpre. Il est en effet le fief de l'Union démocratique du Cameroun (UDC), dirigée par la maire de Foumban, Hermine Patricia Tomaïno Ndam Njoya. Si celle-ci ne peut pas être candidate, elle compte bien faire élire un maximum de conseillers issus de l'UDC. Surtout, une partie des élites du Noun, le plus peuplé des départements de la région, espèrent porter une personnalité bamoune à la tête du prochain exécutif. En collaboration avec le sultan de la communauté, Ibrahim Mbombo Njoya, elles ambitionnent de contrebalancer ainsi dans les institutions du pays l'influence des Bamilékés, leurs rivaux locaux, lesquels « occupent » déjà la présidence du Sénat avec Marcel Niat Njifenji.

M.O.



présidence. Bien sûr, il occupe déjà les fonctions de secrétaire aux affaires économiques, sociales et à l'emploi du parti au pouvoir. Mais personne, au Cameroun, n'imagine le ranger dans la catégorie des « dauphins », que les observateurs se plaisent à imaginer en potentiels successeurs du Sphinx d'Etoudi.

Est-ce la clé de son succès? Tandis que Marafa Hamidou Yaya est éjecté du gouvernement pour avoir affiché trop ouvertement ses ambitions, René Emmanuel Sadi traverse quelques turbulences. Il est en conflit avec Martin Belinga Eboutou, directeur du cabinet civil du président, et ses relations sont mauvaises avec Grégoire Owona, son adjoint au parti, qui le rend responsable des ratés du congrès de septembre 2010. Surtout, Sadi ne s'entend plus avec Laurent Esso, lequel ne manque pas une occasion de souligner les supposées ambitions du premier, allant jusqu'à l'appeler « monsieur le président ». En décembre 2011, Paul Biya choisit de calmer le jeu : il nomme Jean Nkuete à la tête du RDPC.

Mais l'économiste n'ouvrira pas de nouvelle ère. Il se garde bien de détruire les réseaux de son prédécesseur. « Il connaît parfaitement les arcanes du pouvoir de Yaoundé et peut les surveiller au nom du président », raconte l'un de ses proches. En d'autres termes, raconte un autre familier du RDPC, « il sait où est sa place » : « Nkuete sait qu'il ne doit pas combattre Sadi ou Esso, qui ont eux aussi l'oreille du président et pourraient fragiliser ses propres réseaux. Son atout à lui : ses liens avec les milieux d'affaires bamilékés. Tout ce qu'il a à faire, c'est les entretenir et en faire profiter le parti. »

Assisté de son conseiller de toujours, Jean Fabien Monkam Nitcheu, président du conseil d'administration de la Société camerounaise des dépôts pétroliers depuis 2013, Jean Nkuete « verrouille » les milieux d'affaires. Sa femme, Honorine, effacée mais influente, filtre les appels et prend les messages. En tant que secrétaire général du parti, son époux a la main sur la désignation des candidats aux locales. « Le système est simple : les principaux hommes d'affaires bamilékés ont hérité d'un fauteuil de député ou de sénateur en récompense de leur investissement au sein du RDPC », analyse un politologue camerounais. Au premier rang d'entre eux : Sylvestre Ngouchinghe, membre du Sénat depuis 2018 et l'une des principales fortunes de l'Ouest. Le patron de Congelcam, un temps soupçonné d'avoir soutenu la campagne de Maurice Kamto, est l'un des plus proches partenaires de Nkuete et l'un des gros financiers du parti. Les députés Albert Kouinche, fondateur d'Express Union, ou Paul Eric Djomgoue, baron du BTP, font également partie des parlementaires jugés redevables des réseaux Nkuete, où figure en bonne place un protégé du patron du RDPC, l'actuel ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi.

« Un homme d'appareil »

« Le secret de Nkuete, c'est qu'il ne cherche pas à apparaître comme le plus puissant, explique l'un de ses collaborateurs. Il doit tout à Paul Biya, il est sa vigie. Mais il sait aussi qui d'autre il doit respecter dans l'appareil d'État. » Fraîchement nommé à la tête du RDPC, il avait brillé par son absence lors d'un grand rassemblement du parti organisé dans son fief de l'Ouest en 2012. Il s'y était fait représenter. La raison : Nkuete avait préféré assister à une autre cérémonie, à Ntui (Centre) en l'honneur de... René Emmanuel Sadi. « C'est davantage un homme d'appareil que de terrain », décrypte un cadre du RDPC.

À l'approche des régionales, Jean Nkuete sait qu'une partie de son bilan se joue sur les plateaux de l'Ouest, où Paul Biya redoute que les élites ne soient tentées de rallier Maurice Kamto. Lors de la présidentielle 2018, Paul Biya y avait récolté 48,19 % des suffrages, devant un Maurice Kamto qui en totalisait 30,56 %. Conscient de l'enjeu, symbolique et financier, pour le RDPC, Nkuete veille d'ailleurs à être plus actif dans l'Ouest qu'un autre natif du pays, le président du Sénat, Marcel Niat Njifenji, 85 ans. « Il joue avec ses cartes, qui sont les mêmes depuis des décennies, mais sans en abuser, poursuit notre source au sein du parti. Il ne lui viendrait pas à l'idée de s'opposer à Laurent Esso, Samuel Mvondo Ayolo [le directeur du cabinet civil] ou Ferdinand Ngoh Ngoh [le secrétaire général de la présidence]. »

Le premier contrôle en effet l'appareil judiciaire, tandis que les deux autres sont réputés avoir la main sur les nominations dans l'appareil et les sociétés d'État. « Comme on dit au Cameroun, il a la "culture du sultanat", c'est-à-dire qu'il sait où est le chef et comment le respecter », analyse un connaisseur du RDPC. Surtout, Jean Nkuete sait qu'il n'existe que par Paul Biya, lequel le convoque avant chaque échéance électorale et le consulte sur les grandes affaires économiques. « Contrairement à d'autres, comme Ngoh Ngoh ou Mvondo Ayolo, il ne se projette pas dans l'après-Biya, ce qui explique qu'il dure », conclut notre politologue. De la modestie, peut-être. Ou simplement de la prudence. JA

L'ÉCONOMISTE DU PRÉSIDENT

Si Paul Biya le consulte fréquemment à Etoudi, c'est au moins autant pour ses talents d'économiste que pour sa connaissance du parti au pouvoir. Docteur ès économies quantitatives à 25 ans, il a été l'un des artisans de la politique de planification du président Ahmadou Ahidjo avant de devenir l'un des relais de son successeur auprès des milieux d'affaires. Il est l'auteur, entre autres, de trois ouvrages sur le franc CFA: *Monnaie et finances comme moteur de développement* (1980), *Le Franc CFA face aux mutations des grandes unités de compte* (1981), *Le Franc CFA face à l'euro* (1998).

M.O.


GSEZ PORTS & LOGISTICS

Le terminal à conteneurs d'Owendo, au Gabon, où s'étaient opposés Arise et Bolloré en 2017, avant de trouver un accord.

Arise bientôt dans la cour des grands?

L'arrivée dans les secteurs portuaire et logistique de cette entreprise créée par le singapourien Olam, outsider aux puissants soutiens financiers, bouscule les positions des acteurs traditionnels et accroît notamment la pression sur le français Bolloré.

RÉMY DARRAS

« Il n'y a pas match! » Du côté de la tour Bolloré, à Puteaux (près de Paris), on affiche une certaine circonspection à l'évocation de la montée en puissance d'Arise, la filiale d'Olam Gabon, devenue, en une décennie, un acteur significatif de la logistique et des infrastructures portuaires en Afrique.

« C'est un acteur en plus, avec un réseau réduit de quatre terminaux alors que nous en avons dix-sept en Afrique. C'est un nouveau concurrent qui s'illustre surtout dans le multimodal alors que nous nous concentrons sur le conteneurisé, mais il ne constitue pas une menace pour nous », assure une source interne au groupe français.

Sa filiale Bolloré Transport & Logistics (BTL), dévolue au continent, a réalisé 6,37 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, soit un quart des revenus de l'empire de Vincent Bolloré. De plus, glisse notre interlocuteur, « Arise reste encore jeune, et ses résultats sont encore trop difficiles à évaluer »...

Jeune, Arise l'est assurément, mais... sa valeur est sans commune mesure avec le nombre de ses années. Son ascension a été réalisée en une décennie à peine, sous l'impulsion de Gagan Gupta, directeur général d'Olam Gabon, désormais patron des activités Afrique du mastodonte singapourien de l'agrobusiness (21,1 milliards de dollars de CA en 2018).

Né du *rebranding*, en 2018-2019, des activités dans l'infrastructure et la logistique d'Olam en Afrique, Arise est

en réalité constitué de trois structures distinctes, aux actionnaires et aux portefeuilles d'actifs épars. Portée par son expansion sur la façade ouest-africaine, la coentreprise publique-privée Libreville-Olam, créée sous la bannière Gabon Special Economic Zone (GSEZ), a en effet éclaté en un écheveau complexe de « verticales ».

Le système Arise est constitué de trois structures – Arise Port & Logistics (Arise P&L), Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP) et Arise Infrastructure Services (« Arise IS ») –, présentes dans cinq pays (Gabon, Côte d'Ivoire Mauritanie, Bénin, Togo), rassemblant quatre infrastructures portuaires, une zone industrielle (bientôt trois), deux aéroports et une autoroute. « Chaque branche dispose de ses propres comptes et de son propre conseil d'administration », assure Alain Saraka, directeur stratégie d'Arise IIP et d'Arise IS. Arise P&L est dirigé depuis juillet par Andrew Dawes, un manager anglais de 47 ans, ancien d'AP Möller et de DP World. Il n'existe d'ailleurs aucun site internet embrassant l'ensemble de ces activités.

AP Moller Capital, un allié de choix

Arise a su, surtout, s'associer à des poids lourds incontestés de la finance et des infrastructures. Outre l'appui financier de sa maison mère, Olam, figurent parmi ses partenaires : AP Moller Capital (APMC), un fonds danois doté de 1 milliard de dollars et aux mains de la très puissante famille Maersk, premier armateur mondial ; le capital-investisseur français Meridiam, spécialiste du financement d'infrastructures et dont le véhicule africain est doté de 546 millions d'euros d'actifs ; Stoa Infra & Energy (filiale de la CDC française dotée de 600 millions d'euros)...

« Les fonds ont été attirés par la qualité et la modernité des infrastructures existantes, un tirant d'eau appréciable avec de grands linéaires de quais (720 mètres contre 400 pour Bolloré), d'importantes capacités de stockage en matière de trafic conteneurisé et de traitement de manganèse. Au Gabon,


ICTSI

Andrew Daves est depuis juillet le nouveau DG d'Arise Ports & Logistics.

le port minéralier d'Arise traite autant de volume de manganèse que celui de la Comilog (3 millions de tonnes), mais ses capacités sont extensibles à 7 millions de t. Si les opérateurs devaient doubler leur production, ils passeraient par ce port », décrypte l'économiste gabonais Mays Mouissi, auteur d'un rapport sur le bilan des activités d'Olam au Gabon depuis 2010.

Cette alliance ne manque pas, en tout cas, de susciter la curiosité chez les professionnels du secteur.

« La logistique n'est pas le cœur de métier d'Olam. Quand on commence à atteindre une taille beaucoup plus importante, il est normal de partager les risques avec des acteurs qui ont les moyens de développer une activité très consommatrice en capital et qui connaissent le secteur maritime, et de vouloir réinvestir sur de nouveaux projets » explique-t-on au sein d'un fonds qui a pris des participations dans les actifs d'Arise.

Effacement progressif voire total d'Olam?

Pour de nombreux observateurs, cette montée en puissance des fonds va se poursuivre et s'intensifier. Selon nos informations, APMC a également pris langue avec le très discret groupe polyvalent Monaco Resources, présent dans la logistique et les mines, repreneur, en 2018, des agences maritimes de Necotrans, pour des investissements en commun.

Cette progression des investisseurs institutionnels étrangers pourrait marcher de conserve avec un effacement progressif voire total d'Olam, qui pourrait être réduit à un seul rôle d'observation. Même s'il le dément, selon nos informations, le singapourien n'excluait pas en début d'année une sortie complète d'Arise. « Olam va quitter petit à petit, d'ici à deux ans, le secteur des infrastructures pour se concentrer sur son cœur de métier, l'agrobusiness. Il est plus confortable pour eux d'être un *sleeping partner* qu'en première ligne, ce qui implique de réduire son exposition politique, alors que le groupe est coté à Singapour et qu'il a des actifs importants aux États-Unis, où la *compliance* a pris le pouvoir », déclare-t-on dans l'entourage des dirigeants d'Arise. Pour l'instant les équipes d'Arise P&L indiquent que les investissements seront axés sur le développement des actifs existants plus que sur la conquête de nouvelles concessions.

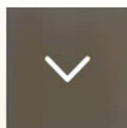
Concurrence débridée et décomplexée

Cette modestie affichée ne suffit pourtant pas à calmer les interrogations au sujet des ambitions réelles d'Arise face aux acteurs traditionnels de la logistique africaine.

Ainsi, le géant français Bolloré et Arise s'étaient déjà opposés sur les quais d'Owendo, avant de trouver un accord en septembre 2017 confiant l'exclusivité de l'activité liée aux conteneurs au groupe français, un temps pointé par Libreville pour ses tarifs jugés trop élevés et ses sous-investissements.

Bien établi, le groupe familial se retrouve pourtant aujourd'hui davantage exposé, faisant face à une concurrence beaucoup plus forte, débridée

LES INVESTISSEMENTS SERONT CONSACRÉS AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIFS EXISTANTS PLUS QU'À LA CONQUÊTE DE NOUVELLES CONCESSIONS.



et décomplexée, avec des acteurs comme l'émirati DP World, le hongkongais Hutchinson, le sud-africain Transnet, le philippin ICTSI ou le turc Al Bayraq.

De plus, il faut aujourd'hui disposer d'une confortable assise financière pour obtenir des concessions et investir dans les infrastructures qui changent de dimension.

« Le ticket d'entrée dans une concession peut atteindre aujourd'hui un demi-milliard de dollars, cinq à six fois ce qu'il fallait il y a quinze ans. La volumétrie et le linéaire de quais n'ont plus rien à voir avec ceux d'il y a vingt ans. Kribi devrait atteindre 1,2 km, et Lomé devrait être conçu pour 1 million de boîtes », indique l'expert en questions maritimes Yann Alix, secrétaire général de la Fondation Sefacil.

Sur les bords de Seine, on avance le chiffre de 300 millions de dollars investis au total chaque année en Afrique. Un niveau d'investissement qui fait que, sur les ports africains, Bolloré Transport & Logistics (BTL) ne peut plus faire cavalier seul.

« Nos projets existants consomment beaucoup d'investissements. Nous sommes davantage dans une logique de consolidation de nos projets, d'agrandissement de nos terminaux, que dans une logique d'expansion. Nous considérons qu'avec les projets sur la côte ouest-africaine les capacités portuaires de Pointe-Noire jusqu'à Dakar sont suffisantes pour absorber la croissance du continent pour les vingt prochaines années. En dehors du Nigeria, peu de nouveaux projets vont émerger », explique-t-on chez le français, dont la dernière grande prise remonte au rachat des actifs de son concurrent Necotrans en 2017.

L'AVENIR EST AUX GRANDES PLATEFORMES QUI CRÉENT DE LA VALEUR LOCALEMENT ET CONSOLIDENT LES FLUX INTERNATIONAUX.

De nouvelles implantations en vue

« Alors qu'aujourd'hui sur la côte ouest chaque port mène la guerre à son voisin, l'enjeu à l'avenir est de bâtir de grandes plateformes d'accueil et d'éclatement, associées au port, qui créent de la valeur localement et consolident les flux internationaux en générant une économie locale », estime un expert qui cite en exemple la zone franche de Tanger, où plus de 500 entreprises sont installées.

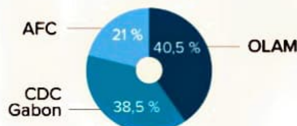
Un segment sur lequel s'engage également Arise IIP. La structure, comprenant à son actif la zone industrielle de Nkok, qui a attiré 141 investisseurs étrangers dans 17 industries, a, comme son cousin P&L, vu la société d'investissement Africa Finance Corporation (AFC) prendre 50,5 % de son capital en janvier, aux côtés d'Olam. Arise IIP, qui doit construire une zone industrielle à Glo-Djigbé, au Bénin, et une plateforme à Adétikopé, au Togo, planche sur d'autres implantations.

« Il y a beaucoup de matières premières, comme la noix de cajou, l'ananas, le soja au Bénin, pour lesquelles on manque d'industries de transformation. Nous souhaitons identifier les produits les plus disponibles pour mettre en place un écosystème. Nous serons les "marieurs" entre chaque investisseur. Chacun sera complémentaire d'un autre. On ne transformera pas l'ananas si l'on ne trouve pas un investisseur qui fabrique du jus », conclut le directeur stratégie d'Arise IIP et d'Arise IS, Alain Saraka. JA

ARISE *2010-2019* *Gabon Special Economic Zone (Partenariat Olam-AFC-Gabon)*
2020 *Eclatement en trois verticales*



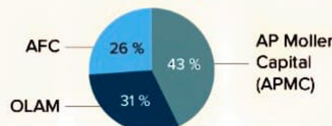
GESTION D'INFRASTRUCTURES
ARISE Infrastructure Services (ARISE IS)



Actifs
- Gestion de l'actuel et du futur **aéroport de Libreville**
- Participation dans la **Société autoroutière du Gabon** (SAG) : route Transgabonaise, *partenariat Arise-Meridiam*



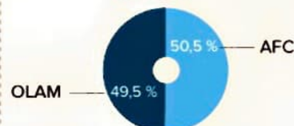
TERMINAUX PORTUAIRES
ARISE Port & Logistics (ARISE P&L)



Actifs
- **Terminal à conteneurs** de Nouakchott, *Meridiam* ***50 %***
- **Port minéralier** d'Owendo, *Meridiam* ***25 %***
- **New Owendo International Port** (NOIP, ex-GSEZ Ports), *Stoa Infra & Energie (filiale de la CDC française)* ***10 %***
- **Terminal industriel** polyvalent de San Pedro (TIPSP), *APMC-Snedai*



ZONES INDUSTRIELLES
ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP)



Actifs
- **Zone économique spéciale** de Nkok *(Gabon)*
- Future **zone industrielle** de Glo-Djigbé au Bénin
- **Parc industriel** d'Adétikopé au Togo

SOURCE : ARISE

Le Sénégal en transition



Le Pays de la teranga a réussi à augmenter sa production électrique et à développer le renouvelable en libéralisant le secteur. Dakar entend aussi s'appuyer sur ses ressources gazières. Il lui faudra toutefois parvenir à baisser le coût de l'électricité, encore trop onéreux par rapport à celui de ses voisins ouest-africains.

ESTELLE MAUSSION AVEC CHRISTOPHE LE BEC

« Taiba Ndiaye est une nouvelle étape dans la marche énergétique vers un Sénégal émergent. » C'est avec ces mots que le président Macky Sall a inauguré le parc éolien situé à 90 km au nord de Dakar à la fin de février. Plus grand champ éolien d'Afrique de l'Ouest, il a atteint sa pleine capacité (158,7 MW) en mai, en avance sur le délai annoncé. Développé par la société Lekela Power, le site assure 15 % de la production électrique nationale, alimentant près de 2 millions d'habitants sur les 15 millions que compte le pays.

Surtout, il fait passer à 22 % la part du renouvelable dans le mix énergétique du Sénégal, qui vise les 30 % en 2025. Au pied des éoliennes, le chef de l'État a salué le travail des acteurs privés et de la Société nationale d'électricité (Senelec), évoquant déjà une extension. Symbole des progrès réalisés, Taiba Ndiaye illustre aussi la volonté du Sénégal de devenir le fer de lance d'une énergie plus propre et accessible dans la sous-région.

Un point fait l'unanimité : la situation s'est beaucoup améliorée ces dernières années grâce à l'augmentation des capacités de production. La puissance installée a plus que doublé en




Inauguré à la fin de février 2020 par le chef de l'État, le parc éolien de Taiba Ndiaye, à 90 km au nord de Dakar, est le plus grand d'Afrique de l'Ouest.

ADRIEN BARBIER/AFP

six ans, passant de 500 MW en 2012 à 1141 MW en 2018. Résultat, les délestages à répétition des années 2010, qui pénalisaient populations et entreprises, sont devenus rares. « Le nombre d'heures de coupure par an a chuté de 900 en 2011 à 66 en 2016 et à 72 en 2017 », souligne un ancien cadre de la Senelec. En parallèle, l'accent a été mis sur les énergies propres.

« Quand nous avons signé les contrats d'achat d'électricité pour les premières centrales renouvelables en 2013, nous avons demandé aux promoteurs de s'aligner sur le prix du kWh (65 F CFA, soit 10 centimes d'euro) de la centrale à charbon de Sendou, alors en construction. À l'époque, personne n'y croyait et cela nous a même valu des critiques », se souvient l'ex-responsable. Pourtant, trois ans plus tard, la première centrale solaire du pays (Senergy 2 à Bokhol) est mise en service, suivie d'autres en 2017, en 2018 et en 2019, à Santhiou-Mékhé, près de Thiès, à Ten Mérina, dans la commune de Mérina Dakhar, et à Sakal, dans le département de Louga, jusqu'au démarrage du champ éolien de Taiba Ndiaye à la fin de 2019.

La volonté politique affirmée du président Macky Sall

Plusieurs facteurs expliquent cette avancée. « Le plus important, c'est la volonté politique », soulignent les professionnels interrogés, qui n'hésitent pas à comparer l'engagement présidentiel de Macky Sall à « l'impulsion royale » donnée par Mohammed VI, au Maroc. « Cela a permis d'avoir une société nationale en ordre de marche et qui s'est constitué une solide expérience dans la négociation de contrats, met en avant un bon connaisseur du secteur. Sans oublier l'effet sur la réactivité des gestionnaires d'infrastructures clés, comme les ports et les routes. » Ont également joué : la stabilité politique du pays, ses bonnes performances économiques (avec une croissance annuelle supérieure à 6 % depuis 2014) et l'amélioration du climat des affaires (plus de 45 places gagnées au classement « Doing Business » depuis 2013).

Ce contexte a incité le secteur privé à investir massivement, devenant ainsi un acteur de premier plan. En 2020, les producteurs indépendants (IPP) devraient assurer 56 % de la production nationale d'électricité, contre 34 % pour la Senelec, le solde venant du Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA). Le Sénégal se distingue ainsi de ses voisins, notamment de la Mauritanie, où la production est entièrement publique, pour se rapprocher de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria, qui ont libéralisé ce secteur.

La place octroyée au privé a permis à l'État de se concentrer sur d'autres infrastructures, tout en obtenant une livraison rapide des projets énergétiques. En outre, le jeu des appels d'offres combiné à l'action des bailleurs de fonds – parmi lesquels la Banque mondiale à travers l'initiative Scaling Solar – et à la réduction du coût des énergies renouvelables a tiré les tarifs vers le bas. Les français Engie et Meridiam ont remporté la construction de deux centrales solaires (à Kabone et à Kael) avec l'électricité la moins chère d'Afrique de l'Ouest, moins de 4 centimes d'euro le kWh.

Mais cette performance ne reflète pas la moyenne nationale, de nombreux contrats, conclus de gré à gré, sont moins avantageux. Pour certains, le fait que la majeure partie de la production électrique soit gérée par le privé pose une question de souveraineté. D'autant que les principaux acteurs sont étrangers : libanais (Matelec), américain (ContourGlobal), suédois (Nykomb Synergetics) et britannique (Lekela Power) ; le fonds d'investissement britannique Actis étant au capital de plusieurs de ces sociétés. « Vu que la Senelec est l'unique acheteur de l'électricité et qu'elle dispose du monopole de la vente, les producteurs sont captifs, ce qui limite les risques », tempère le consultant en énergie Ahmadou Said Ba, ingénieur formé à l'Ensea (École nationale de la statistique et de l'analyse économique), ancien cadre des équipementiers américain Visteon et français Valeo.

UNE SOLIDE EXPÉRIENCE DANS LA NÉGOCIATION DE CONTRATS DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ.

Selon plusieurs observateurs, la principale faille du modèle sénégalais provient de sa dépendance aux importations de pétrole. Malgré les efforts pour développer le renouvelable,

la production électrique reste encore majoritairement assurée par des centrales thermiques fonctionnant au fioul, même si cette proportion a baissé de un cinquième entre 2017 et 2020, de 83 % à 67 %. L'essentiel du parc de la Senelec est d'ailleurs alimenté par cette ressource fossile. Or, à l'opposé de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria, qui sont des producteurs d'or noir, le Sénégal fait venir le fioul depuis l'étranger, ce qui pèse sur les finances de l'État et sur celles de la Senelec. « À cela s'ajoutent les faibles capacités de raffinage et de stockage du pays – qui ne dispose que d'un seul opérateur sur ce créneau, la SAR – ce qui renchérit le coût de l'approvisionnement », complète Ahmadou Said Ba. Et explique pourquoi les coûts de production sont encore élevés et pourquoi, par ricochet, les tarifs de l'électricité sont parmi les plus chers d'Afrique de l'Ouest: 21 centimes de dollar le kWh contre 15 centimes au Ghana et 9 centimes en Côte d'Ivoire et au Nigeria, en moyenne, au quatrième trimestre de 2019.

Une faiblesse confirmée par le classement du Sénégal dans l'indice RISE de la Banque mondiale qui évalue les performances énergétiques des pays selon trois critères (accès, efficacité et part du renouvelable). En 2017, le Sénégal avait un score de 39 sur 100, au-dessus de la moyenne en Afrique subsaharienne (35), mais inférieur aux performances du Togo (41) ou de la Côte d'Ivoire (55).

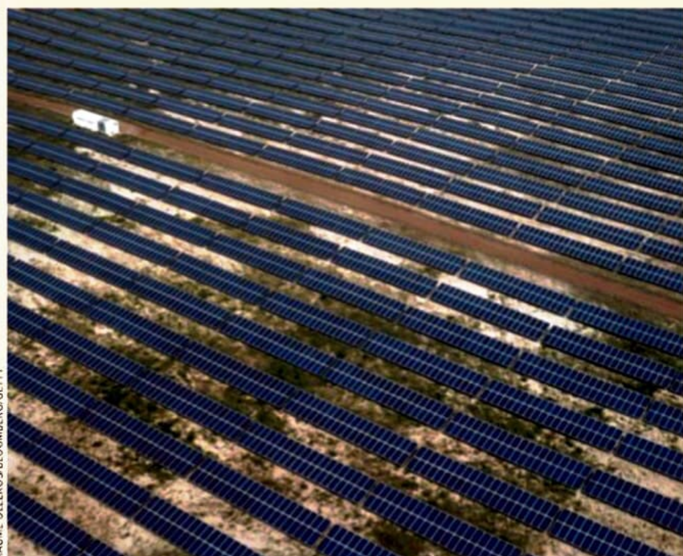
DES COÛTS DE PRODUCTION ENCORE ÉLEVÉS ET, PAR RICOCHET, DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ PARMI LES PLUS CHERS D'AFRIQUE DE L'OUEST.

Le pari d'une énergie fossile moins polluante

La découverte de ressources gazières offshore importantes ces cinq dernières années et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du « Gas to Power » devrait changer la donne dans les prochaines années. Si le mégaprojet du complexe de Grand Tortue, en cours de développement, mené conjointement avec la Mauritanie, est essentiellement tourné vers l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL), c'est l'exploitation du champ gazéifère plus modeste de Yakaar, plus au sud, piloté également par le britannique BP, qui doit permettre la mue du Sénégal vers cette source d'énergie fossile mais moins polluante. En convertissant au gaz les centrales à fioul de la Senelec et en continuant à développer les projets renouvelables, le Sénégal entend à la fois faire baisser les tarifs de l'électricité et verdir sa production énergétique. « L'État, BP, la compagnie nationale Petrosen ainsi que la Senelec sont en train de finaliser les discussions pour être prêts, en 2023, à disposer d'une capacité de production électrique de 1 gigawatt à partir de ce projet », affirme Mamadou Fall Kane, secrétaire exécutif du Conseil d'orientation stratégique du secteur pétrolier et gazier (COS-Petrogaz), rattaché au cabinet du président Macky Sall. Les autorités se disent persuadées de décrocher une décision d'investissement de BP pour Yakaar dans les prochains mois, et ce malgré la conjoncture difficile pour les groupes gaziers et pétroliers et les coupes majeures annoncées dans les budgets des projets dans les énergies fossiles – gaz inclus – par les dirigeants du géant du secteur – dont Bernard Looney, le patron de BP.

« Ce modèle devrait permettre d'arriver à un coût moyen compétitif dans la sous-région entre 2025 et 2030 tout en maintenant une bonne qualité de service », prédit Ahmadou Said Ba, qui souligne que le Sénégal devrait également rejoindre la Côte d'Ivoire comme fournisseur de premier plan du réseau interconnecté EEEOA.

Pour réussir son pari, le Sénégal doit poursuivre ses efforts sur plusieurs fronts: augmenter ses capacités de production électrique de 40 à 50 MW par an pour répondre à la croissance de la demande; achever l'électrification du territoire réalisée à 65 % actuellement; continuer la rénovation du réseau engagée en 2016 pour limiter les pertes et garder le rythme sur le renouvelable pour tenir l'objectif de 30 % en 2025. Le chemin à parcourir reste long. JA


XAUME OLLEROS/BLOOMBERG/GETTY

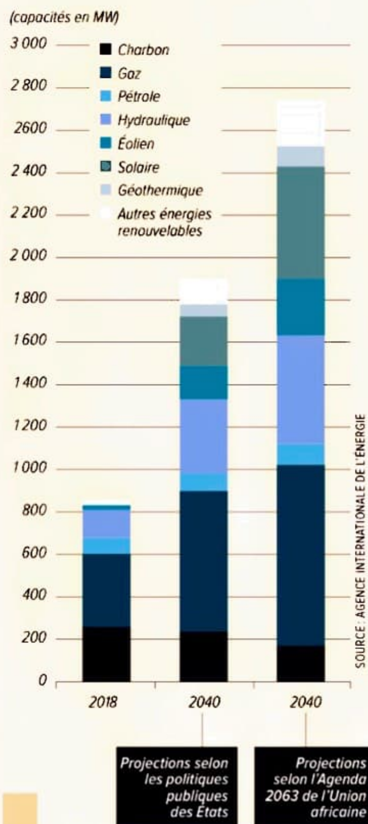
Installée en 2017, la centrale solaire photovoltaïque de Santhiou Mékhé, près de Thiès, est l'une des quatre du genre en exploitation, au Sénégal.

Challenge « vert »

CHRISTOPHE LE BEC

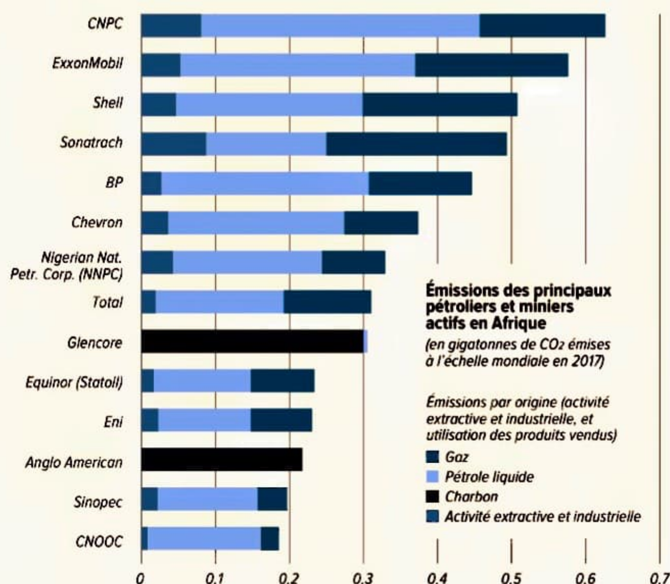
Deux scénarios d'électrification

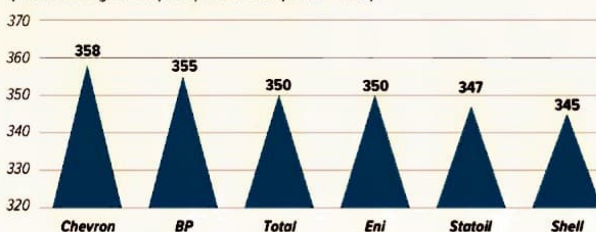
Le charbon est loin d'avoir disparu du continent. En 2018, il était la deuxième source d'énergie pour produire de l'électricité (31 %), derrière le gaz (39 %) mais devant l'hydraulique (15 %) et le pétrole (9 %), les énergies renouvelables arrivant en dernière position (5 %), selon l'AIE. Mais l'Afrique n'échappe pas au mouvement de désinvestissement dans le charbon engagé depuis la COP21 de Paris, en 2015. Tous les États se sont engagés à augmenter le poids des énergies renouvelable d'ici à 2030. La réduction du coût de celles-ci les rend plus compétitives: entre 2010 et 2018, le photovoltaïque a chuté de 77 % et l'éolien de 34 %, selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena).



Émissions de CO_2: les géants extractifs en première ligne

Selon le rapport publié par Carbon Disclosure Project (CDP), les 100 plus importantes compagnies extractives – privées et publiques – de pétrole, de gaz et de charbon représentent 52 % des gaz à effet de serre émis depuis un siècle et demi. Ces émissions proviennent soit de leur activité extractive, soit de l'utilisation des produits qu'elles écoulent sur les marchés: carburant pour les automobiles ou les navires; fioul, diesel ou charbon pour les centrales électriques ou l'industrie. La transition ne pourra se faire sans ces géants de l'or noir et du charbon, dont beaucoup sont bien implantés en Afrique. Poussés par les opinions publiques, les ONG et les gouvernements, tous ont annoncé des plans pour développer leurs branches gazières, solaires et renouvelables. Ce challenge « vert » doit être relevé par les majors, mais aussi par les grandes compagnies nationales – telles que la Sonatrach, en Algérie, et la NNPC, au Nigeria, plus discrets sur le sujet.





Pourquoi Total parie sur le GNL

Le géant français veut faire émerger un marché sur le continent, devenu une zone majeure de production de gaz naturel liquéfié, pour cette source d'énergie flexible et peu coûteuse.

CHRISTOPHE LE BEC



Un méthanier appartenant à Total et convoyant du GNL angolais depuis Soyo.

DIVALDO GREGORIO/TOTAL

Cinq ans après son arrivée aux manettes de la direction gaz de Total, Laurent Vivier croit plus que jamais au potentiel de la version liquéfiée du gaz naturel sur le continent. Côté production, des découvertes gazières considérables ont été faites ces dix dernières années au Mozambique, en Égypte, au Sénégal, en Mauritanie, et en Afrique du Sud. Le continent va devenir progressivement l'une des zones majeures de production de gaz naturel liquéfié (GNL), exportable par bateau, principalement vers l'Europe et l'Asie. Mais côté consommation, selon le patron gaz de Total, le GNL, encore peu utilisé sur le continent, constitue aussi pour les États et pour les compagnies électriques africains une alternative énergétique flexible, peu coûteuse et moins polluante.

« Les pays producteurs de gaz – anciens tels que l'Égypte et l'Algérie, ou nouveaux, comme le Mozambique – ont mis ou mettent en service des centrales électriques à gaz. Il sera très facile pour ces pays d'importer du GNL et de le regazéifier pour approvisionner ces mêmes centrales, en cas de variation de la demande locale d'électricité ou de gaz, par nature saisonnière. Quant aux pays non producteurs, qui cherchent à diminuer leur impact carbone, à diversifier et baisser les coûts de leur approvisionnement en énergie, ils pourront profiter d'un marché du GNL en plein développement au niveau mondial, compétitif face au fioul ou au charbon, avec des prix qui ont fortement baissé deux années de suite, de 50 % en 2019, avec l'expansion de l'offre, et de 50 % en 2020, du fait du coronavirus », fait valoir Laurent Vivier, dont la direction a été intégrée en 2016 à la nouvelle division « Gaz, renouvelables et électricité » de Total.

En 2018, avec le rachat des activités des actifs gaziers de son compatriote Engie, le groupe français est devenu le deuxième producteur mondial de GNL, avec environ 10 % du marché, soit 40 millions de tonnes par an cette année-là (derrière Shell, à 70 millions de tonnes), essentiellement grâce à ses sites en Europe du Nord et dans le golfe Persique. Avec la reprise du mégaprojet Mozambique GNL d'Anadarko à la fin de 2019, la major pilotée par Patrick Pouyanné, jusque-là peu productrice de gaz en Afrique, est devenue un acteur majeur de cette filière extractive sur le continent. Elle entend également y développer un marché local pour y vendre sa production.

Projets d'installation de terminaux de regazéification

En 2017, le pétrolier français a signé deux accords avec la Côte d'Ivoire et le Bénin pour l'installation de terminaux de regazéification de GNL, en vue de les relier à des centrales électriques à gaz. Si le projet béninois continue d'avancer, celui de Côte d'Ivoire semble au point mort. « Total a terminé les études techniques. Les gouvernements ivoirien et béninois n'ont qu'à donner le départ, et nous pouvons leur livrer un projet fonctionnel en moins de deux ans », fait valoir Laurent Vivier, qui met en avant l'expertise de son groupe sur ce type d'installation, renforcée par celle des équipes et des navires de regazéification (FSRU) hérités d'Engie – qui ont mené plusieurs projets similaires, notamment en Amérique centrale. « Nous comprenons que la décision d'importer du GNL ne se prend pas à la légère, car elle est politiquement sensible, liée à des questions de souveraineté, de protection de l'environnement, et de développement économique », reconnaît le patron gaz de Total, qui se dit confiant dans l'adoption sur le long terme de ce « complément énergétique adaptable aux besoins. »

Dernier pays intéressé : le Mozambique. Alors que les méga-gisements gazéifères du pays sont situés en mer à l'extrême nord du pays, les autorités envisagent l'installation d'un terminal de regazéification de GNL importé à 2000 km plus au sud, pour électrifier Maputo. Elles viennent justement de signer un accord de coopération avec la major française. JA



RECONSTRUCTION DE LA RN1

À l'heure du désenclavement

La réhabilitation de l'axe stratégique reliant Conakry au reste du pays et à la sous-région – notamment à Bamako – a démarré en mai 2019. Ce projet titanesque est mené par un attelage inédit entre le chinois CRBC et le français Egis.




Travaux effectués par China Road and Bridge Corporation à Khouria, près de Coyah, au nord-est de Conakry, en septembre 2020.

YOUSSOUF BAH POUR JA

DIAWO BARRY, DE CONAKRY À MAMOU

La route de Conakry à Bamako, longue de 966 km, est la voie d'approvisionnement la plus courte pour la capitale malienne depuis la côte atlantique. Mais, du fait des conditions de circulation en Guinée, les logisticiens préfèrent faire arriver leurs marchandises de Dakar (distant de 1259 km) ou d'Abidjan (1117 km). Au début de 2019, seuls 3 % du fret malien passaient encore par le corridor guinéen.

Installé au volant de son véhicule maculé de boue, un transporteur habitué des 245 km du tronçon Conakry-Mamou de la route nationale 1 (RN1) se plaignait, le 14 septembre, d'avoir mis huit heures pour parcourir les 135 km entre la capitale et Kindia. Trois heures auraient suffi d'ordinaire, mais les pluies diluviennes tombées ces dernières semaines sur le macadam dégradé ont entraîné plusieurs accidents, embouteillages et obligations de contournement.

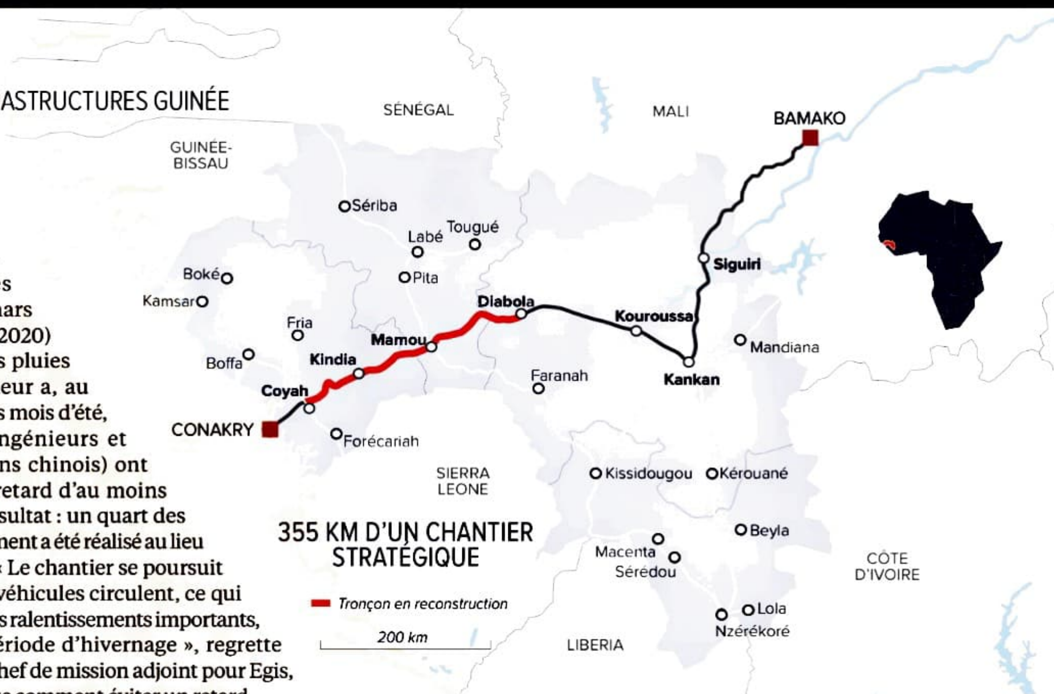
Bitumé pour la dernière fois en 1992, le début de la RN1 est un axe crucial mais étroit – 6 m de largeur – qui, via la ville-carrefour de Mamou, relie la capitale guinéenne à quatre des huit régions administratives du pays ainsi qu'au Liberia, à la Côte d'Ivoire et au Mali, traversant des massifs montagneux fortement arrosés pendant la saison des pluies. Pour ceux qui l'empruntent, la route est une succession de « calvaires », appellation locale recouvrant toutes sortes d'obstacles à la circulation : ponts cassés, trous et véhicules immobilisés. Quand un camion tombe en panne ou se renverse (ce qui est très fréquent), la circulation est coupée dans les deux sens. D'où la décision, prise au plus haut sommet de l'État, de lancer le chantier de reconstruction de la RN1 et d'une partie de la RN2, entre la ville de Coyah, à 50 km de Conakry, jusqu'à Dabola, 370 km plus à l'est. « Lorsque le président Alpha Condé a enclenché la modernisation du port de Conakry, permettant d'accueillir d'importants navires de charge et d'accroître les volumes des échanges régionaux, il était logique que la composante routière soit prévue », fait valoir Moustapha Naïté, ministre des Travaux publics.

Si le président a posé la première pierre en avril 2018, les travaux de la RN1 n'ont démarré que un an plus tard, le temps de finaliser le financement – ficelé en décembre 2018 – et l'organisation du projet. C'est China Road and Bridge Corporation (CRBC), grand groupe public chinois, qui a été retenu pour réaliser ce gigantesque chantier, sous le contrôle du français Egis, chargé de vérifier la bonne exécution des travaux par l'Administration de contrôle des grands projets (laquelle est rattachée à la présidence de la République guinéenne). Ce duo sino-français est rare dans le secteur des travaux publics. Les groupes des deux pays, rivaux sur de nombreux appels d'offres, n'ont pas l'habitude de travailler ensemble : les Chinois préfèrent collaborer avec des compatriotes ; et les Français s'impliquent surtout dans des chantiers routiers avec contrat de concession, de gestion ou d'entretien, et généralement avec des partenaires européens ou locaux. Avec cet attelage original, Conakry espère se prémunir contre les malfaçons parfois constatées sur les ouvrages des groupes de BTP chinois réalisés sur le continent (souvent peu onéreux, mais aussi de moins bonne facture).

L'accord-cadre signé avec Pékin permet de mobiliser jusqu'à 20 milliards de dollars

Pour financer les 357,3 millions d'euros nécessaires à la reconstruction de la route, la Guinée s'est appuyée sur un accord-cadre signé en septembre 2017 avec Pékin, permettant de mobiliser jusqu'à 20 milliards de dollars pour la réalisation d'infrastructures grâce à des prêts à taux réduit, et à la possibilité d'utiliser à cette fin les royalties dues par les groupes miniers de l'empire du Milieu actifs en Guinée. Dans le cas de la reconstruction de la RN1 et de la RN2 de Coyah à Dabola, l'État guinéen finance 15 % du projet avec son budget national de développement ; les royalties dues à la Guinée par le minier chinois Chalco, qui exploite la bauxite de Boffa, en assurent les 85 % restants. Les versements de Chalco au titre des royalties se font directement à son compatriote CRBC, sans passer par le Trésor public guinéen. « Sur le chantier, c'est ce dernier qui coordonne tout : gestion financière, études techniques et exécution des travaux. Le groupe de BTP chinois paie tout le monde, y compris la mission de contrôle d'Egis », explique un connaisseur du chantier.

La fin des travaux – lesquels devaient initialement durer trente-trois mois – est toujours prévue pour février 2022. « Nous ferons tout pour respecter le délai contractuel », affirme l'ingénieur principal Chang Chiao Yun, lors d'un entretien devant la principale base-vie de CRBC, construite en pleine brousse dans la localité de Kolentin, à 30 km du centre-ville de Kindia. Mais le groupe public aura fort à faire pour tenir ce calendrier : la pandémie de coronavirus (ayant perturbé la logistique et provoqué



355 KM D'UN CHANTIER STRATÉGIQUE

plusieurs suspensions des travaux de mars à septembre 2020) et les grandes pluies (dont la vigueur a, au cours des trois mois d'été, surpris les ingénieurs et les techniciens chinois) ont entraîné un retard d'au moins huit mois. Résultat : un quart des travaux seulement a été réalisé au lieu de la moitié. « Le chantier se poursuit alors que les véhicules circulent, ce qui occasionne des ralentissements importants, surtout en période d'hivernage », regrette Amadou Ly, chef de mission adjoint pour Egis, qui ne voit plus comment éviter un retard.

Doter les services d'entretien d'un budget substantiel est absolument essentiel

Actuellement, les travaux de terrassement ont été suspendus jusqu'à l'arrêt des grandes pluies. Sur un total de près de 1900 employés (environ 400 Chinois pour 1440 Guinéens), seuls quelque 200 d'entre eux travaillaient au début de septembre, et essentiellement au niveau des différentes centrales à béton disséminées le long du parcours entre Coyah et Dabola. Sur les trente-neuf ponts que compte l'axe, treize sont déjà empruntés par les automobilistes et douze sont en phase de finition. Le plus long d'entre eux (128 m) a été construit dans la localité de Kolente en amont de l'ancien, vétuste, sur lequel deux camions ne pouvaient se croiser.

CRBC s'est attaqué aux tâches les plus difficiles : décapage de montagnes, ou encore dynamitage de roches pour faire passer la nouvelle voie. Bientôt, la pente raide de Yombokouré – surnommée *« lakharaya »* (« virage de l'au-delà ») – et celle de Labota ne seront plus que de mauvais souvenirs. À ces endroits « il n'y avait pas un jour sans accident », rappelle Amadou Ly. La rectification du tracé par la suppression des courbes et des virages a réduit la distance totale de 370 km à 355 km. La nouvelle voie, de structure semi-rigide, aura une largeur utilisable de 10 m – 7 m de chaussée et 1,5 m d'accotement –, et 25 m de dégagement seront au total aménagés pour faciliter la visibilité et aménager le stationnement. CRBC a annoncé une reprise effective du chantier sur la voie pour le mois d'octobre, et compte étoffer ses équipes et appuyer sur l'accélérateur en travaillant vingt-quatre heures sur vingt-quatre. De quoi inquiéter Egis qui ne compte que 14 techniciens sur place. « À force de vouloir aller trop vite, CRBC risque de bâcler le travail », s'alarme un professionnel des travaux publics à Conakry, qui connaît bien l'axe routier.

Face au trafic actuel sur la RN1, estimé à 20 000 véhicules par jour (tous types confondus, des motos jusqu'aux poids lourds), l'ouvrage ne tiendra pas au-delà de cinq à sept ans sans entretien et sans respect des critères d'exploitation – en particulier des charges autorisées sur les camions, souvent largement dépassées et peu contrôlées. À l'horizon de 2035, le nombre de poids lourds empruntant la RN1 devrait osciller entre 1,2 et 2,3 millions par an. Ce volet maintenance n'est pas pris en compte dans le contrat avec CRBC, lequel n'a pour objet que la seule reconstruction de la voie. « La route, comme toute autre infrastructure ne saurait être construite une fois pour toutes », rappelle le ministre Moustapha Naïté, qui estime la dotation financière consacrée à la maintenance routière pour l'ensemble des axes insuffisante à ce jour.

À L'HORIZON 2035, LE NOMBRE DE POIDS LOURDS EMPRUNTANT CET AXE DEVRAIT OSCILLER ENTRE 1,9 ET 2,9 MILLIONS PAR AN.

Cette année, à peine un dixième du réseau routier national a été entretenu. « Si la maintenance n'est pas effectuée au moment opportun, (même avec des chantiers d'urgence pour préserver la circulation), il faudra tôt ou tard à nouveau lever des fonds pour une reconstruction intégrale », reconnaît le ministre. Pour ce dernier, doter les services d'entretien des routes d'un budget et d'équipements substantiels relève de la plus haute importance stratégique, afin de placer durablement les axes routiers guinéens sur la carte logistique ouest-africaine. JA

Le pari audacieux d'une fibre optique publique

Après six ans de travaux, les pouvoirs publics disposent d'une infrastructure à louer aux opérateurs privés. Conakry veut y croire, malgré les revers que ce modèle a rencontrés dans d'autres pays de la région.

QUENTIN VELLUET

Sanoussy Dabo aura dû s'armer de patience... et d'une visière de protection anti-Covid-19. Le directeur général de la Société guinéenne de gestion du backbone national (Sogeb), qui s'estimait déjà « fin prêt » en avril, a enfin pu inaugurer officiellement la commercialisation de l'infrastructure de télécoms, le 11 septembre. Ce haut cadre de la fonction publique, ex-secrétaire général au ministère délégué du Budget, suit depuis 2014 les travaux d'un projet titanesque décidé en 2012 et dont les derniers tests concluants ont été retardés par la pandémie.

Les deux boucles de fibre optique enterrées doivent permettre aux opérateurs de télécoms Orange, MTN et Cellcom, ainsi qu'aux fournisseurs d'accès à internet comme MouNa ou SkyVision d'acquérir de la capacité auprès de la Sogeb afin de proposer de l'internet fixe haut débit à leurs clients.

Le nouveau réseau court sur plus de 4 300 km et suit les grands axes routiers du pays: de Conakry à la région minière de Boké, en passant par Mamou – principal nœud du réseau – jusqu'à la région forestière de Nzérékoré et au-delà, dans le sud-est du pays. La Guinée compte l'un des plus faibles taux d'accès à internet du continent, avec 18 utilisateurs pour 100 habitants en 2017, selon l'Union internationale des télécommunications (IUT), contre près de 47 % en Côte d'Ivoire, 46 % au Sénégal et près de 65 % au Maroc, leader sur le continent.

L'infrastructure installée par le chinois Huawei a coûté 238 millions de dollars financés par un prêt concessionnel alloué en 2012 par la Banque d'exportation et d'importation de Chine (China Exim Bank). Il devra être remboursé d'ici à trente ans à compter de 2021.

Jugé inconsidéré – voire absurde – par certains spécialistes du secteur, ce coût paraît raisonnable aux yeux d'un spécialiste qui a suivi le dossier de près. « Une grosse partie de l'enveloppe n'est pas consacrée directement à la construction des mètres linéaires du *backbone* (dorsale internet). Le coût comprend également la construction du bâtiment de la Sogeb, l'interconnexion d'administrations dans un réseau fermé ou encore une partie *safe city* [vidéosurveillance, gestion de l'éclairage public] », explique-t-il.

« En vitesse de croisière, nous devrions sécuriser entre 30 et 40 millions de dollars de revenus annuels, sachant que le remboursement du prêt s'élève à environ 9 millions de dollars par an après les charges », estime Sanoussy Dabo. « À terme, la Sogeb deviendra un important contributeur pour l'État, ne serait-ce que par les impôts et les dividendes qu'elle lui assurera », précise le dirigeant guinéen.

« L'ÉTAT VA SE DÉSENGAGER DU CAPITAL AU FUR ET À MESURE, MAIS N'EN SORTIRA PAS TOTALEMENT. »

Encore faut-il que la Sogeb trouve de nouveaux actionnaires rapidement. « Conformément aux dispositions prévues par le cadre Ohada, l'État va se désengager du capital au fur et à mesure, mais n'en sortira pas totalement », indique Sanoussy Dabo. Le fonds Africa50, consacré aux infrastructures et promu par la Banque africaine de développement et les États du continent, « est chargé de faire appel aux futurs actionnaires africains ou étrangers », poursuit ce membre du bureau politique du RPG, le parti présidentiel.

Examen du catalogue des prix proposés par la Sogeb

Dans la sous-région de l'Ouest comme en Afrique centrale, d'autres projets ayant adopté plus ou moins la logique de délégation de services publics sont aujourd'hui dans une impasse. « Au Bénin, le choix a été de nationaliser les actifs télécoms du pays et de les concéder à un gestionnaire délégué privé en contrepartie d'une redevance. Cela dure depuis trois ans, et toujours rien, pas de délégataire, pas d'opération, pas de tarifs de gros », se désole un spécialiste français de la fibre optique.

De son côté, la Côte d'Ivoire, qui a dépensé plus de 120 milliards de F CFA (190 millions d'euros) depuis 2001 dans l'installation de 7000 km de fibre par l'intermédiaire de l'Agence nationale du service universel des télécommunications -TIC (Ansut), attend toujours un délégataire afin de pouvoir définir ses prix et lancer les opérations.

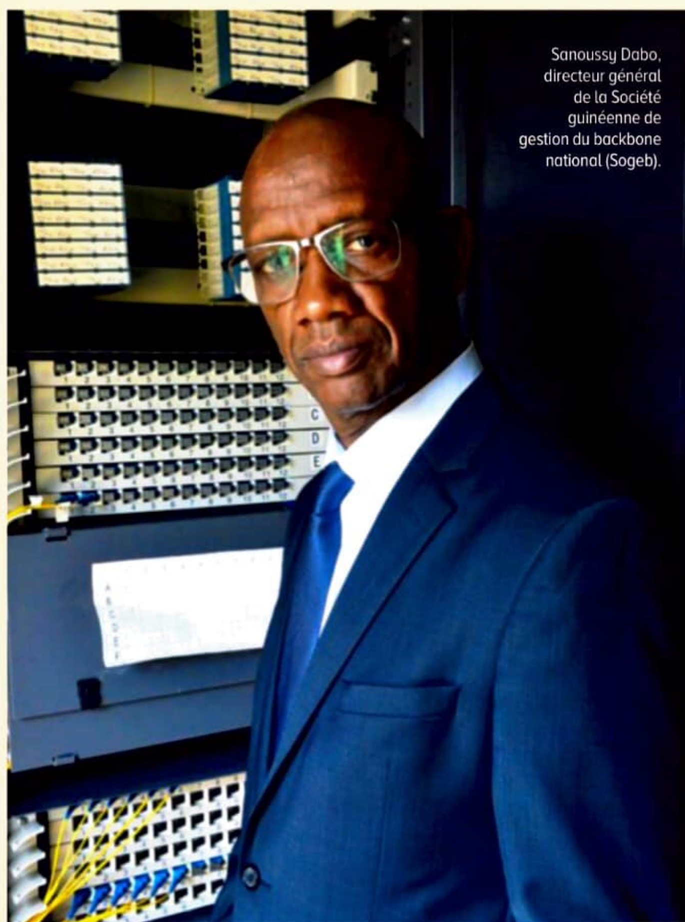
Financé par la Banque mondiale, le Central African Backbone (CAB), qui relie Libreville à Brazzaville, a coûté 13 milliards de F CFA, mais n'a pas →

→ été entretenu du côté congolais faute de contrat de délégation rédigé dans les règles de l'art.

« Ce n'est pas le métier des gouvernements de gérer ni de commercialiser une telle infrastructure », tempête le dirigeant d'un cabinet de conseil spécialisé. « Quand un pays choisit de construire un réseau entier avant de le commercialiser, l'objectif est de louer aux opérateurs les zones où le trafic est le plus important et de garder à la charge de l'État celles financièrement inintéressantes, comme relevant de l'aménagement numérique du territoire. Le tout étant de le faire à un prix abordable », explique un autre expert.

Pour l'heure, le catalogue des prix proposés par la Sogeb aux opérateurs est examiné par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARTP). Il sera rendu public dès que l'institution l'aura validé, soit « d'ici à la fin de septembre 2020 », espère le directeur général de la Sogep. En attendant, la capacité louée par les opérateurs est réglée sous la forme d'un forfait dont le montant reste inconnu.

Mais si une partie du *backbone* n'est pas rentable, pourquoi les pouvoirs publics guinéens ont-ils opté pour une infrastructure publique plutôt que de se tourner vers le régulateur pour inciter les opérateurs à déployer des réseaux privés ? « Ils auraient conçu leur propre *backbone* et auraient créé une entente illicite qui n'est pas favorable aux utilisateurs », anticipe Sanoussy Dabo.



Sanoussy Dabo, directeur général de la Société guinéenne de gestion du backbone national (Sogeb).

MAMADOU CELLOU DIALLO POUR JA

Nécessité de disposer d'un régulateur fort

Pour l'expert, choisir le modèle privé n'est pas non plus la panacée : « Dans ce cas de figure, il faut disposer d'un régulateur fort capable d'imposer aux opérateurs privés le déploiement du réseau dans des zones qui ne sont pas financièrement intéressantes puis les forcer à “dégrouper” auprès de réseaux publics locaux », explique-t-il.

Un argument qui rejoint celui de la Banque africaine de développement, autre sponsor du CAB en Afrique centrale, pour qui « les opérateurs historiques ont tendance à être politiquement puissants et résistent généralement à la mise en œuvre des principes de [dégroupement] ». Les réticences de Maroc Telecom à « dégrouper » ses infrastructures, malgré les demandes incessantes de son concurrent Inwi, ont entraîné une amende de 3,3 milliards de dirhams en février 2020, ainsi qu'une injonction à libéraliser l'accès à son réseau.

Le débat sur la propriété publique ou privée des réseaux de fibre est d'ailleurs loin d'être tranché, dans un pays comme les États-Unis, où des centaines de villes sont propriétaires des infrastructures de connexion haut débit. « Stockholm, contrairement à New York, a décidé il y a vingt ans [...] de construire des lignes de fibre optique neutres et les a louées à des opérateurs privés. Résultat : une concurrence intense, des prix bas et une couverture universelle », rappelle Susan Crawford, professeure à Harvard et ex-conseillère du président Obama.

Loin des polémiques et des incertitudes sur le modèle suivi, Sanoussy Dabo se montre pour sa part particulièrement confiant. « La demande est pressante de la part des opérateurs. Et l'intérêt des actionnaires commence à s'exprimer », assure le directeur général de la Sogeb. JA